Stabilité du Sahel

Alger mise sur le dialogue

PAGE 4



À travers les déplacements successifs au Tchad et au Niger du chef de la diplomatie, l'Algérie entend consolider ses relations avec les pays de la région et renforcer la concertation face aux défis sécuritaires et politiques qui fragilisent l'espace sahélien.

L'Anep organise une vente-dédicace du livre de Kaylia Nemour

Le parcours d'une championne

PAGE 16



QUOTIDIEN
CRÉSUS
www.cresus.dz
In medio stat virtus

Assainissement du foncier économique

Le gouvernement accélère la cadence

PAGE 5



Le Makhzen s'en prend à Selma Malika Haddadi

Les dessous d'une cabale médiatique

PAGE 6



AMONT PÉTROLIER ALGÉRIEN

MOEVE CÈDE SES ACTIFS À PERTAMINA

PAGE 7

Qualifications à la CAN-2027

Hemdani dévoilera aujourd'hui sa liste pour le Togo

PAGE 13



DÉBUT AUJOURD'HUI DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE POUR LES LOCALES

La course aux voix est lancée

PAGES 2-3



La crédibilité du scrutin du 28 novembre repose aussi sur le respect des règles d'éthique, de transparence et d'impartialité par l'ensemble des candidats.

- FLN : **Le pari de la jeunesse**
- **Près de 163 000 candidats en lice**
- **Les partis investissent le terrain**

États-Unis

La guerre contre les médias, une arme politique

PAGE 16

FLN

Le pari de la jeunesse

Le FLN affiche ses ambitions pour les locales et mise sur une forte présence de la jeunesse.

Le secrétaire général du Front de libération nationale (FLN), Abdelkrim Benmbarek, a affiché la confiance de son parti à l'approche des élections locales du 28 novembre prochain. Avec 5 245 candidats aux Assemblées populaires de wilaya, dont près de 66 % âgés de moins de 40 ans, le parti entend renforcer sa présence sur le terrain et promouvoir une nouvelle génération de responsables politiques.

Le Front de libération nationale (FLN) aborde la campagne électorale des élections locales du 28 novembre prochain avec confiance. C'est ce qu'a affirmé son secrétaire général, Abdelkrim Benmbarek, lors d'une conférence de presse organisée au siège central du parti, à Hydra (Alger).

À cette occasion, le responsable politique a appelé les militants et les candidats du parti à être à la hauteur de la confiance placée en eux, en privilégiant le travail collectif, l'engagement sur le terrain et le sens des responsabilités. Benmbarek a également insisté sur la volonté du FLN de promouvoir une pratique politique exemplaire, en faisant des assemblées populaires élues des espaces efficaces au service des citoyens et du développement durable.



PLUS DE 5 200 CANDIDATS AUX APW

Présentant les chiffres relatifs aux candidatures du parti, le secrétaire général a fait état de 5 245 candidats aux Assemblées populaires de wilaya (APW), soit une moyenne de 28 candidats par wilaya.

La représentation féminine s'élève à 11%, contre 89% pour les hommes. La participation des jeunes constitue, quant à elle, l'un des principaux éléments mis en avant par la direction du parti. Près de 66% des candidats ont moins de 40 ans, soit plus de 3 400 personnes. Selon Benmbarek, le FLN est présent dans les différentes wilayas du pays et a réussi à couvrir près de 95% du territoire, grâce à la mobilisation de ses militants.

Il a également expliqué que l'élaboration des listes électorales a tenu compte des spécificités du scrutin local. Contrairement aux législatives, les élections des APW nécessitent une représentation équilibrée des différentes régions, tandis que les listes communales doivent prendre en considération les quartiers et les différentes composantes de la société locale.

DES RÉSERVES SUR LE REMPLACEMENT DES CANDIDATS

Le premier responsable du FLN a, par ailleurs, évoqué l'exclusion de certains candidats de son parti, ainsi que de ceux d'autres formations politiques, dans le cadre de la procédure de remplacement des candidatures. Il a notamment déploré le refus de remplacer certains candidats par d'autres issus de la même formation politique, sans toutefois apporter davantage de précisions sur les cas concernés.

UN APPEL À UNE FORTE PARTICIPATION

Abordant la question de la participation électorale, Abdelkrim Benmbarek a appelé les citoyens à se rendre massivement aux urnes le 28 novembre prochain. Il a souligné que chaque électeur demeure libre de son choix, y compris celui de voter blanc.

«Le peuple est la source du pouvoir et le détenteur de la décision», a-t-il rappelé, mettant en avant le rôle des électeurs dans le choix de leurs représentants.

Le secrétaire général a également estimé qu'un candidat qui manque de considération envers les citoyens ne saurait représenter le Front de libération nationale.

JEUNESSE, SOLIDARITÉ ET TRANSITION NUMÉRIQUE

Dans son intervention, Benmbarek est revenu sur les élans de solidarité populaire observés lors des incendies qui ont touché la wilaya de Jijel et la région de Kabylie. Il y voit une illustration de l'esprit d'entraide et de solidarité qui caractérise la société algérienne. Le responsable a, dans le même contexte, réaffirmé l'engagement de son parti à préserver l'héritage des martyrs et à contribuer à l'émergence d'une nouvelle génération de responsables politiques, appelée à relever les défis de l'avenir.

Enfin, le secrétaire général a évoqué l'orientation du FLN vers la transition numérique, qu'il présente comme un levier de modernisation de l'action politique et d'amélioration du fonctionnement des institutions élues.

I. Khermane

LOCALES 2026

Les partis investissent le terrain

La préparation des élections des Assemblées populaires communales et de wilaya (APC et APW) entre dans une nouvelle phase. À quelques semaines du rendez-vous électoral, les partis politiques multiplient les initiatives pour aller à la rencontre des citoyens, mobiliser leurs bases militantes et présenter leurs propositions en matière de gestion des collectivités locales. Dans ce contexte, plusieurs formations politiques ont dévoilé leur programme d'activités pour les prochains jours, avec une présence particulièrement marquée dans les wilayas du Sud.

CAP SUR L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

Le Mouvement de la société pour la paix (MSP) prévoit, à ce titre, deux meetings populaires, samedi 7 novembre, dans les wilayas de Touggourt et d'Ouargla. Les deux rencontres seront animées sous la supervision du président du mouvement, Abdelali Hassani Cherif, et consacrées à la présentation du programme électoral Injaz.

Le premier rassemblement est prévu à Touggourt. Le second aura lieu dans la wilaya d'Ouargla. À travers ces rendez-vous, le MSP entend exposer les grandes orientations de son projet électoral et faire connaître ses propositions aux citoyens, dans un contexte où les attentes locales portent notamment sur l'amélioration du cadre de vie, la qualité des services publics et la prise en charge des préoccupations quotidiennes.

Le choix de deux étapes dans le Sud-Est traduit également la volonté du Mouvement d'investir le terrain et de renforcer le contact direct avec les électeurs. Ces rencontres constituent une occasion pour les responsables du parti de défendre leur programme et de mobiliser les militants autour de leur démarche électorale.

LE RND MISE SUR UNE TOURNÉE DANS LE SUD-OUEST

De son côté, le Rassemblement national démocratique (RND) a programmé une série de trois meetings populaires pour aujourd'hui. Son secrétaire général, Mondir Bouden, sera à Timimoun, Adrar et Bordj Badji Mokhtar, dans le cadre d'une tournée destinée à présenter les orientations du parti et à mobiliser ses structures locales.

Le premier rendez-vous est prévu dans la wilaya de Timimoun. La délégation se rendra ensuite à Adrar. La tournée s'achèvera dans l'après-midi à Bordj Badji Mokhtar.

À travers cette série de rassemblements, le RND entend renforcer sa présence dans les régions du Sud-Ouest et faire de la proximité avec les citoyens un axe central de son action électorale. La présentation de ses propositions pour les collectivités locales et la mobilisation de ses militants devraient occuper une place importante dans ces rencontres.

A L'ASSAUT DES ÉLECTEURS

Le Parti de Sawt Echaab, présidé par Lamine Osmani, a choisi, pour sa part, d'organiser le lancement officiel de sa campagne électorale à Alger. La rencontre est programmée aujourd'hui, au siège national du parti.

Dans son invitation adressée à la presse nationale, la formation met en avant une ligne politique résumée en trois axes : «Une profondeur populaire, une dimension nationale et une vision économique.» Cette orientation constitue le cadre du discours que le parti entend développer à l'occasion des élections locales. Le lancement sera ainsi une première occasion de présenter sa démarche et de faire connaître ses priorités aux électeurs.

À Ghardaïa, le parti El-Karama prévoit également un meeting populaire, dans la commune de Mansoura. La rencontre sera animée par son président, Mohamed Daoui, au niveau de la permanence locale du parti. Placée sous le slogan «Ensemble pour l'Algérie», la participation d'El-Karama aux élections des APC et APW s'inscrit dans une démarche axée sur les valeurs de savoir, de travail et de justice. Le rassemblement de Mansoura permettra au président du parti de présenter les grandes orientations de sa formation et de mobiliser les citoyens autour de son projet pour les assemblées locales.

LE FFS REVENDIQUE LA CONTINUITÉ DE SON ENGAGEMENT

Sur un autre registre, le Front des forces socialistes (FFS) a dévoilé son affiche nationale de campagne sous le slogan «Toujours debout», avec le numéro 7 pour ses listes électorales. La formation présente cette expression comme bien plus qu'une formule de campagne, en la reliant à son histoire militante et à son parcours politique de plus de 63 ans.

Le parti affirme que ce slogan traduit sa fidélité aux principes de démocratie, de liberté, de pluralisme et de souveraineté nationale. Il entend également y inscrire son refus du fatalisme et sa volonté de poursuivre son combat pacifique pour l'édification d'un État de droit fondé sur la justice et la démocratie. À travers cette identité de campagne, le FFS cherche ainsi à rappeler la continuité de son engagement politique et son attachement au projet d'une Algérie démocratique et sociale. Le slogan «Toujours debout, malgré tout !» constitue le fil conducteur de son message à l'occasion de cette échéance.

La multiplication des meetings et des annonces de campagne témoigne de l'intensification progressive de l'activité politique à l'approche du scrutin. Pour les différentes formations, l'enjeu consiste désormais à faire connaître leurs programmes, convaincre les électeurs et transformer les propositions avancées en engagements crédibles. La capacité des futurs élus à répondre aux préoccupations des citoyens et à impulser le développement local constituera, au final, l'un des principaux critères de leur appréciation par les électeurs.

A. M.

DÉBUT AUJOURD'HUI DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE POUR LES LOCALES

La course aux voix est lancée

La crédibilité du scrutin du 28 novembre repose aussi sur le respect des règles d'éthique, de transparence et d'impartialité par l'ensemble des candidats.

À quelques semaines du scrutin du 28 novembre, les candidats aux élections des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW) entament, aujourd'hui, leur campagne électorale. Une étape décisive pour convaincre les électeurs de leurs programmes, dans un cadre juridique strict visant à garantir l'égalité des chances, la transparence du financement et l'intégrité de la compétition.

La course aux sièges des assemblées locales entre ainsi dans sa phase active. Au-delà de la présentation des programmes et des engagements, cette campagne sera soumise à des règles rigoureuses destinées à préserver la crédibilité du processus électoral et à prévenir les dérives.

Prévue pour une durée de 23 jours avant le scrutin, elle prendra fin trois jours francs avant la date du vote, ouvrant ainsi la période de silence électoral, durant laquelle toute forme de propagande sera interdite.

L'ÉGALITÉ DES CHANCES AU CŒUR DU DISPOSITIF

L'un des principes fondamentaux de cette campagne demeure la neutralité des institutions de l'État et des organismes publics. Ces derniers sont tenus d'observer une stricte impartialité à l'égard de tous les candidats et listes en lice, tout en leur garantissant un accès équitable aux moyens d'expression, notamment dans les médias audiovisuels publics.

Dans cette perspective, le tirage au sort relatif à la répartition des plages horaires réservées aux candidats dans les médias publics s'est déroulé jeudi dernier. L'opération a également été marquée par la signature de la Charte d'éthique des pratiques électorales par les représentants des partis politiques et des listes indépendantes.

À cette occasion, le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), Saad Arous, a appelé les candidats à respecter les principes d'éthique et la législation en vigueur, à préserver la dignité des personnes et à bannir les discours offensants ou trompeurs susceptibles de compromettre l'équité et l'intégrité du scrutin.



UN DISCOURS POLITIQUE SOUMIS À DES LIGNES ROUGES

L'encadrement concerne également le contenu des discours et les moyens utilisés pour convaincre les électeurs. La législation interdit toute instrumentalisation des constantes nationales à des fins partisanes ou électorales, ainsi que les propos susceptibles d'attiser les divisions au sein de la société. Les discours de haine et les appels à la division sur des bases communautaires, régionales, linguistiques ou ethniques sont formellement proscrits. Le recours aux langues étrangères est également interdit. Par ailleurs, l'utilisation des moyens et des ressources de l'État au profit d'un candidat ou d'une formation politique est strictement prohibée. Les locaux des institutions publiques, les établissements scolaires et universitaires ainsi que les lieux de culte ne peuvent servir à des activités de propagande.

Les candidats devront limiter leurs activités aux espaces autorisés, notamment les rassemblements organisés dans des salles habilitées, les rencontres de proximité et l'affichage dans les emplacements réservés par l'administration.

Le respect de ces dispositions sera assuré par les délégations communales et de wilaya de l'Anie. Les candidats pourront également désigner leurs représentants pour surveiller les centres et bureaux de vote le jour du scrutin.

LE FINANCEMENT SOUS HAUTE SURVEILLANCE

Autre enjeu majeur : la lutte contre l'influence de l'argent illicite dans la compétition électorale. Le législateur a délimité les sources de financement autorisées, limitées aux contributions des partis politiques, aux apports personnels des candidats et aux dons en numéraire ou en nature provenant exclusivement de personnes physiques. L'État prévoit également une aide financière destinée aux jeunes candidats figurant sur des listes indépendantes, afin de contribuer à la couverture de leurs dépenses de campagne.

En revanche, tout financement provenant de sources étrangères ou de personnes morales est interdit. Chaque liste électorale doit ouvrir un compte.

Assia M.

Congés d'office aux fonctionnaires candidats

À l'approche des élections des Assemblées populaires communales et de wilaya, prévues le 28 novembre 2026, le Premier ministre a instruit les membres du gouvernement, les walis et les responsables des institutions publiques de placer les fonctionnaires candidats en congé d'office, avec maintien de leur rémunération, afin de leur permettre de mener leur campagne électorale.

Cette mesure fait suite à une demande du président de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), formulée dans une correspondance datée du 28 octobre 2026. Elle s'inscrit dans le cadre des dispositions de l'article 73 de l'ordonnance n° 21-01 du 10 mars 2021 portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée. Dans ses instructions, le Premier ministre insiste sur le respect du principe de neutralité de l'administration. Les fonctionnaires candidats doivent ainsi s'abstenir de toute utilisation des moyens de l'État, des collectivités locales ou des établissements publics à des fins électorales. Il leur est également interdit d'exercer une activité politique sur leur lieu de travail, d'utiliser leur fonction à des fins de propagande ou d'influencer, de quelque manière que ce soit, le vote des électeurs en usant de leur qualité professionnelle.

À travers ces dispositions, les pouvoirs publics entendent prévenir l'exploitation des ressources publiques à des fins partisanes et garantir une compétition électorale équitable, dans le respect de la neutralité de l'administration.

A. M.

ÉLECTIONS LOCALES DU 28 NOVEMBRE

Près de 163 000 candidats en lice

À la veille du lancement de la campagne électorale, près de 163 000 candidats sont engagés dans la course au renouvellement des Assemblées populaires communales et de wilaya (APC et APW). Une échéance marquée par le retour des partis politiques, une forte présence des jeunes et le renforcement des mécanismes de contrôle. La compétition électorale pour le renouvellement des assemblées locales s'annonce animée. Selon Ali Ben Zadi, membre de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), intervenant hier sur les ondes de la Radio Chaîne I de la Radio algérienne, 5 631 listes ont été enregistrées pour les élections communales et 434 pour les APW, avec la participation de 25 partis politiques et de 51 alliances partisanes. Le responsable a relevé un retour marqué des formations politiques sur la scène électorale, au détriment des listes indépendantes, contrairement aux précédentes consultations. Les 1 541 communes du pays seront concernées par cette compétition. S'agissant des candidatures, sept listes pour les APW ont été rejetées, tandis que l'examen de certains dossiers communaux se poursuit.

LES JEUNES EN FORCE

Les candidats de moins de 40 ans représentent près de 54% des postulants, soit plus de 87 000 personnes, tandis que les femmes constituent environ 12% des effectifs. Les universitaires affichent également une présence notable, avec une proportion de 48,5%.

Pour Ali Ben Zadi, cette configuration constitue une opportunité de renouvellement des élites locales et d'intégration de nouvelles compétences dans la gestion des collectivités, notamment pour répondre aux préoccupations des citoyens et accompagner les projets de développement.

Sur le plan organisationnel, l'Anie affirme avoir pris les dispositions nécessaires pour assurer le bon déroulement de la campagne. Des commissions spécialisées ont été mises en place pour suivre le tirage au sort et contrôler les différentes formes de propagande.

Un nouveau mécanisme de répartition des plages d'expression directe dans les médias publics a également été adopté, en tenant compte du nombre de listes participantes afin de garantir l'équité entre les candidats. Des studios d'enregistrement ont, par ailleurs, été ouverts dans les wilayas d'Oran, de Béchar, d'Ouargla et de Constantine.

La surveillance sera également étendue aux médias et aux plateformes numériques, grâce à des mécanismes de contrôle centralisés et locaux ainsi qu'à une cellule spécialisée dans le suivi des réseaux sociaux. Le responsable a rappelé la nécessité de respecter la charte d'éthique des pratiques électorales, mettant en garde contre les discours de haine, les atteintes à la dignité des personnes et l'utilisation illégale des symboles de l'État. Il a également insisté sur l'interdiction de la publicité commerciale payante sur les plateformes numériques à des fins de propagande électorale.

LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE LA TRANSPARENCE

Dans le cadre de la modernisation du processus électoral, Ali Ben Zadi a annoncé l'adoption d'un système numérique permettant de consulter et d'imprimer les résultats grâce à un code QR. Ce dispositif vise à faciliter l'accès à l'information et à renforcer la transparence. Il a enfin souligné que la charte d'éthique s'applique aussi aux responsables et coordinateurs locaux de l'Anie, appelés à respecter les principes de neutralité et d'impartialité.

Au-delà du nombre de candidats et de listes en compétition, le principal enjeu demeure la capacité des futurs élus à concrétiser leurs engagements et à répondre aux attentes des citoyens en matière de développement local.

A. M.

STABILITÉ DU SAHEL

Alger mise sur le dialogue

À travers les déplacements successifs au Tchad et au Niger du chef de la diplomatie, l'Algérie entend consolider ses relations avec les pays de la région et renforcer la concertation face aux défis sécuritaires et politiques qui fragilisent l'espace sahélien.



Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, est arrivé hier à Niamey, en qualité d'envoyé spécial du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Une succession de visites qui traduit la volonté d'Alger de consolider ses relations avec les pays de la région et de contribuer à la préservation de la stabilité sahélienne, dans un contexte marqué par de fortes tensions régionales.

À son arrivée dans la capitale nigérienne, le chef de la diplomatie algérienne a été accueilli par son homologue, Bakary Yaou Sangaré, ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Nigériens à l'extérieur, indique le ministère algérien des Affaires étrangères.

Cette visite s'inscrit dans la dynamique positive que connaissent les relations entre l'Algérie et le Niger. Elle traduit la volonté des dirigeants des deux pays de consolider le partenariat bilatéral, de renforcer la coopération et d'approfondir la concertation sur les questions régionales et continentales d'intérêt commun.

Durant son séjour, Ahmed Attaf sera reçu par le président nigérien, le général Abdourahamane Tiani, à qui il remettra un message écrit du président Abdelmadjid Tebboune.

Cette étape intervient au lendemain de sa visite à N'Djamena, où il a été reçu mardi par le président tchadien, le maréchal Mahamat Idriss Déby Itno, à qui il a également transmis un message du chef de l'État algérien. Cette démarche s'inscrit dans la volonté des deux pays de donner une nouvelle impulsion à leur coopération et d'accélérer la concrétisation des engagements pris au plus haut niveau, notamment les 27 accords bilatéraux conclus entre Alger et N'Djamena. Au cours de cette audience, les discussions ont porté sur les relations bilatérales, les perspectives de coopération ainsi que les principales questions régionales. Les deux parties ont notamment souligné la nécessité de renforcer la concertation politique, d'évaluer les secteurs de coopération et de lever les éventuels obstacles à la réalisation des projets et programmes convenus.

L'enjeu dépasse toutefois le seul cadre bilatéral. Les deux déplacements interviennent dans un contexte régional particulièrement sensible, marqué par l'expansion des groupes armés, les crises politiques et les tensions entre certains pays voisins. La situation au Sahel impose ainsi une coordination accrue entre les États concernés, tant sur le plan politique que sécuritaire.

UN CONTEXTE RÉGIONAL SOUS TENSION

La visite d'Ahmed Attaf à Niamey intervient dans un contexte de tensions entre le Niger et le Tchad. Depuis septembre dernier, les relations entre les deux pays se sont dégradées à la suite d'accusations de Niamey visant N'Djamena et des forces spéciales françaises, soupçonnées d'avoir soutenu une tentative de mutinerie. Des accusations rejetées par les parties concernées.

Dans ce contexte, les déplacements successifs du chef de la diplomatie algérienne à N'Djamena puis à Niamey revêtent une portée particulière. Sans évoquer officiellement une médiation, Alger réaffirme son attachement au dialogue et à l'apaisement des tensions régionales. Le maintien de la coopération entre les deux pays est essentiel à la sécurité du Sahel, notamment face au terrorisme et aux menaces transfrontalières.

UNE APPROCHE GLOBALE DE LA STABILITÉ

À travers ses contacts de haut niveau avec ses voisins sahéliens, Alger promeut une approche fondée sur le dialogue, le respect de la souveraineté des États et les solutions africaines aux crises, loin des ingérences extérieures.

Pour l'Algérie, la stabilité du Sahel ne peut se limiter aux réponses militaires et sécuritaires. Elle passe également par le développement économique, la lutte contre la pauvreté et le chômage, ainsi que le désenclavement des régions fragiles.

À travers ses étapes à N'Djamena et à Niamey, Alger entend ainsi renforcer les partenariats régionaux et la coordination face aux défis communs, en misant sur la coopération et la prévention des conflits.

Smail R.

ENVOI DE TROUPES AU NIGER

«L'Algérie ne fait qu'accomplir son devoir»

L'envoi de troupes militaires algériennes au Niger relève d'un devoir de solidarité et de responsabilité envers un pays voisin et frère. C'est ce qu'a affirmé, hier, le directeur général de l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG), Abdelaziz Medjahed, lors de son intervention à l'émission «L'Invité du jour» de la Radio Chaîne III. Selon lui, cette décision, approuvée par les représentants du peuple, traduit la volonté des institutions algériennes et s'inscrit dans le cadre des engagements bilatéraux entre Alger et Niamey. La validation parlementaire vient ainsi conforter la décision du président de la République, en sa qualité de chef suprême des forces armées. «Les États qui se respectent disposent d'un processus démocratique de prise de décision. L'Algérie a ses institutions et ses compétences. Avant de prendre une décision, le président consulte les spécialistes», a-t-il expliqué.

Abdelaziz Medjahed a également replacé cette décision dans son contexte historique, rappelant que l'Algérie avait déjà envoyé des troupes au Moyen-Orient en 1967, 1968, 1969, 1970 et 1973, avant même l'installation des deux chambres du Parlement.

Interrogé sur la conciliation entre le principe de non-ingérence et la nécessité de protéger les frontières contre la menace terroriste, il a tenu à distinguer l'intervention imposée de l'aide sollicitée. Dans le cas du Niger, a-t-il précisé, c'est Niamey qui a demandé l'assistance algérienne. «L'Algérie ne fait qu'accomplir son devoir et sa mission envers un pays voisin et frère», a-t-il insisté.

Il a rappelé que cette coopération s'est déjà traduite par la formation de personnels nigériens et l'accompagnement de leur armée, notamment à travers des actions d'équipement. L'assistance algérienne est aujourd'hui sollicitée pour renforcer la lutte contre le terrorisme.

UNE MENACE TRANSFRONTALIÈRE

Pour Abdelaziz Medjahed, la lutte antiterroriste constitue une responsabilité collective, conformément aux principes consacrés par les chartes de l'Union africaine et des Nations unies. «Le terrorisme est l'ennemi de tous, et c'est à tous de remplir leur mission et de participer à la lutte contre ce fléau», a-t-il affirmé.Évoquant l'attaque de Tiguentourine, qui demeure, selon lui, «pas loin dans notre mémoire», il a également souligné les intérêts stratégiques de l'Algérie au Niger, notamment à travers les activités de Sonatrach. La protection des infrastructures énergétiques est, à ses yeux, essentielle pour préserver les intérêts nationaux et garantir la continuité des approvisionnements. «Vous voyez ce que subit le monde à la suite des ruptures d'approvisionnement énergétique. Et nous, nous accomplissons notre devoir en tant que membres des Nations unies, de l'Union africaine et en tant que pays souverain», a-t-il déclaré.Le responsable a, par ailleurs, présenté le terrorisme comme un instrument de déstabilisation et une forme d'intervention indirecte utilisée dans les stratégies de certaines puissances. À ce titre, il a rappelé l'expérience algérienne des années 1990, marquée, selon lui, par l'isolement du pays dans sa lutte contre ce fléau. «Il ne faut jamais oublier et il faut le rappeler à tout le monde que nous avons été seuls, isolés et que nous avons subi l'embargo de tous», a-t-il souligné, ajoutant que l'Algérie ne reproduit pas cette attitude envers ses voisins et ses pays amis.



PAS DE DÉVELOPPEMENT SANS STABILITÉ

Au-delà de la coopération sécuritaire, Abdelaziz Medjahed a insisté sur le lien entre stabilité et développement, rappelant les projets engagés par l'Algérie au Niger dans les domaines des télécommunications et de l'énergie.Il a notamment cité le déploiement de la fibre optique, les perspectives de coopération avec Sonatrach dans l'exploitation pétrolière ainsi que l'électrification de plusieurs localités nigériennes par Sonelgaz et des opérateurs privés algériens.Ces initiatives illustrent, selon lui, la volonté d'Alger de mobiliser ses moyens et son savoir-faire au service du développement de son voisin. Une démarche qui repose sur une conviction : la stabilité sécuritaire constitue une condition indispensable au progrès économique et social du Niger et, plus largement, de l'ensemble de la région sahélo-saharienne.

S. Smati

CRESUS

Quotidien national, édité par la SARL **CELIGNE Éd. & Com.**

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com
cresusdz@gmail.com
Tél. : 044 40 74 96

DIRECTEUR DE REDACTION
SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF
ASSIA MEKHENNEF

Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz
Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

ASSAINISSEMENT DU FONCIER ÉCONOMIQUE

Le gouvernement accélère la cadence

Face aux difficultés foncières qui continuent de freiner de nombreux projets d'investissement, le gouvernement entend mettre de l'ordre dans la gestion du foncier économique.

Le recensement engagé vise à établir une cartographie précise des assiettes disponibles, à identifier les projets en attente et à lutter contre les dysfonctionnements, notamment le détournement de certaines parcelles de leur vocation initiale. Réuni hier sous la présidence du Premier ministre, Sifi Ghrieb, le gouvernement a examiné les résultats de l'opération de recensement du foncier économique, ainsi que l'état d'avancement des projets d'investissement et de la numérisation des données y afférentes, indique un communiqué des services du Premier ministre. Cette démarche traduit la volonté des pouvoirs publics de reprendre en main la gestion du patrimoine foncier destiné à l'investissement, dans un contexte où, faut-il le rappeler, de nombreux opérateurs continuent de se heurter à des difficultés d'accès aux assiettes nécessaires à la concrétisation de leurs projets, alors que des terrains attribués à des fins économiques ont été détournés de leur vocation initiale. Pour le gouvernement donc, l'enjeu est de recenser les disponibilités foncières, assainir un secteur marqué par des dysfonctionnements et mieux contrôler l'utilisation des terrains affectés aux projets économiques. Dans ce sens, le communiqué précise que «le recensement du foncier économique s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions de Monsieur le Président de la République concernant le lancement immédiat d'un recensement du foncier industriel du pays,



ainsi que l'accélération de la numérisation de l'ensemble des opérations d'investissement avec les secteurs concernés, afin de les mettre à la disposition du Guichet unique». L'opération doit également permettre de distinguer les nouvelles demandes d'investissement des projets d'extension et d'adapter l'accompagnement public à la nature des besoins. Le Gouvernement entend ainsi établir «une cartographie claire du foncier économique» et lever les obstacles auxquels sont confrontés les opérateurs. Cet examen s'inscrit, rappelle le communiqué, dans le prolongement des mesures arrêtées lors des réunions du Conseil interministériel des 10 et 13 septembre derniers, auxquelles les walis avaient pris part par visioconférence. L'objectif est désormais de passer d'une connaissance fragmentée du patrimoine foncier à une gestion mieux structurée, appuyée sur la numérisation des données et leur mise à disposition du Guichet unique.

PRÈS DE 1 000 PROJETS UNIVERSITAIRES INNOVANTS FINANCÉS

La réunion du gouvernement a été consacrée à plusieurs autres questions économiques et stratégiques. Les membres de l'Exécutif ont notamment entendu une communication sur les mécanismes de financement des projets universitaires susceptibles d'être industrialisés et commercialisés. Ces dispositifs visent à accompagner les étudiants, les diplômés et les doctorants dans la concrétisation de leurs idées innovantes et la création de leurs propres entreprises. Selon le communiqué, près de 1 000 projets innovants ont déjà bénéficié de financements dans le cadre de cet écosystème dédié à l'innovation et à la création de valeur ajoutée au sein de l'université. À travers ces mécanismes, l'État entend renforcer le rôle de l'université dans la diversification de l'économie nationale, en favorisant le passage de la recherche et de l'innovation vers la production et la commercialisation.

UN PLAN D'ADAPTATION CLIMATIQUE À L'HORIZON 2035

Le gouvernement s'est également penché sur le Plan national d'adaptation aux changements climatiques à l'horizon 2035. Ce document vient compléter la Contribution déterminée au niveau national (CDN), soumise par l'Algérie aux instances des Nations unies en juin dernier. Il doit définir les priorités nationales et les mesures à mettre en œuvre pour renforcer la résilience du pays face aux effets du changement climatique. La démarche prévoit également une meilleure intégration de l'adaptation climatique dans les politiques publiques, avec pour objectif de consolider les fondements du développement durable.

DE NOUVEAUX COMPLEXES SPORTIFS ET VILLAGES OLYMPIQUES À L'ÉTUDE

Enfin, la réunion a abordé le renforcement des infrastructures sportives professionnelles. Le gouvernement a examiné les mesures opérationnelles relatives à la réalisation de complexes omnisports et de villages olympiques. Ces équipements doivent contribuer à promouvoir la pratique sportive et à renforcer les capacités nationales en matière d'accueil et d'organisation de grandes manifestations sportives.

S. M.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

L'Algérie et Novartis explorent de nouveaux partenariats



Le développement des médicaments innovants et des thérapies géniques s'invite au cœur des discussions entre l'Algérie et le groupe suisse Novartis. Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a, en effet, reçu, à Alger, l'ambassadrice de la Confédération suisse auprès de l'Algérie, Marion Weichelt Krupski, accompagnée d'une délégation du groupe Novartis, spécialisé dans le développement et la production de médicaments innovants et de thérapies géniques afin d'examiner les voies et moyens de renforcer les partenariats industriels, d'échanger les expertises et de développer les capacités nationales dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, indique un communiqué du ministère. Cette rencontre, tenue mardi, a été l'occasion de passer en revue les activités du groupe Novartis en Algérie et à l'international, tout en mettant en relief «son expertise et ses capacités dans le développement et la production de médicaments innovants, en sus de ses activités en matière de recherche scientifique et technologique, notamment dans les thérapies géniques et les biotechnologies avancées», précise la même source. A cette occasion, le ministre a réaffirmé la disposition du secteur de l'industrie pharmaceutique à accompagner les opérateurs économiques désireux de développer leurs activités et d'investir en Algérie, de manière à contribuer au renforcement des partenariats industriels, au transfert d'expertises et de technologies modernes, ainsi qu'au développement des capacités nationales en la matière. Par ailleurs, il a mis en avant «l'importance stratégique» du projet de l'Institut algérien de thérapie cellulaire et génique, dont la réalisation est supervisée par le groupe public Saidal, en coopération avec des firmes étrangères de renom, estimant qu'il s'agit là d'un «projet national ambitieux visant à assurer des technologies thérapeutiques avancées en Algérie et à consolider les capacités de prise en charge des patients, à la pointe des dernières innovations scientifiques et médicales», ajoute le communiqué. Dans ce sillage, Kouidri a souligné que le développement des thérapies géniques, qui ouvrent des perspectives prometteuses dans le traitement de nombreuses pathologies incurables, constitue une valeur ajoutée aux soins et aux services fournis par l'Institut et permettra également d'élargir l'accès aux technologies thérapeutiques modernes, consolidant ainsi la souveraineté sanitaire nationale et hissant le niveau des prestations de santé offertes aux citoyens. De son côté, l'ambassadrice s'est félicitée de la qualité des relations bilatérales unissant les deux pays, en particulier dans le secteur de l'industrie pharmaceutique, exprimant son intérêt pour le renforcement de la coopération et l'élargissement de ses perspectives à travers le développement de partenariats dans les médicaments innovants, les technologies thérapeutiques avancées et le transfert de technologie, conclut le communiqué. Cette rencontre ouvre ainsi des perspectives de coopération autour de segments à forte valeur ajoutée, dans lesquels l'Algérie ambitionne de renforcer ses compétences scientifiques, technologiques et industrielles.

INDUSTRIE AUTOMOBILE

Une délégation d'EMIN AUTO chez Kourtel

Le ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, a reçu une délégation de la société Emin Auto, représentant la marque Jac Motors en Algérie, pour examiner l'état d'avancement de son projet d'investissement dans l'industrie automobile dans la wilaya d'Aïn Témouchent, a indiqué, hier, un communiqué du ministère. La rencontre, tenue mardi soir au siège du ministère, a été consacrée à l'évaluation de l'état d'avancement de la concrétisation du projet, ainsi qu'à l'examen des perspectives de développement de l'activité de production et de l'augmentation du taux d'intégration locale, précise la même source.

LE MAKHZEN S'EN PREND À SELMA MALIKA HADDADI

Les dessous d'une cabale médiatique

Après la défaite de la candidate marocaine à la vice-présidence de la Commission de l'Union africaine, la responsable algérienne fait l'objet d'une série d'accusations relayées par Africa Intelligence. En toile de fond, les rivalités entre Alger et Rabat autour de l'influence au sein de l'organisation panafricaine et les enjeux de succession en 2029.

Le Maroc semble avoir du mal à digérer la défaite de sa représentante, Latifa Akharbach, face à l'ambassadrice d'Algérie à Addis-Abeba, Selma Malika Haddadi, lors de l'élection à la vice-présidence de la Commission de l'Union africaine. Depuis son accession à ce poste, en février 2025, la responsable algérienne se retrouve au centre d'une offensive médiatique visant à mettre en cause son influence au sein de l'institution panafricaine et, au-delà, le rôle diplomatique de l'Algérie sur le continent.

Dans un article publié le 3 novembre, le média Africa Intelligence multiplie les accusations concernant son poids dans le fonctionnement de la Commission, les nominations administratives et les perspectives de succession à la présidence de l'organisation en 2029.

Présentés comme les éléments d'une stratégie algérienne destinée à renforcer son influence dans les structures de l'Union africaine, ces développements s'inscrivent dans un contexte de rivalité persistante entre Alger et Rabat. Ils ciblent notamment les responsabilités administratives et financières exercées par Selma Malika Haddadi depuis son élection.

La publication affirme que le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, aurait mis plusieurs diplomates algériens à la disposition de la vice-présidente depuis 2025, tout en continuant à assurer leur rémunération. Son cabinet compterait une vingtaine de membres, dont six Algériens, un effectif qu'Africa Intelligence présente comme supérieur à celui du cabinet du président de la Commission.

Le média s'attarde également sur la nomination du diplomate algérien Tayeb Toufik Dahar au poste de directeur des ressources humaines, annoncée dans un document interne daté du 22 octobre. Cette désignation aurait suscité des contestations concernant la procédure de sélection, alors que l'intéressé aurait été le seul candidat à obtenir une note supérieure à 70% lors de l'évaluation technique.



Dans son argumentaire, la publication tend ainsi à interpréter des décisions relevant de la gestion administrative interne comme autant d'indices d'une volonté algérienne de peser sur les mécanismes de fonctionnement de l'organisation continentale. Toutefois, elle ne présente pas d'éléments permettant d'établir une quelconque irrégularité dans la procédure de nomination. Cette lecture contribue à transformer des questions de gestion interne en accusations visant directement la responsable algérienne et, plus largement, la présence de l'Algérie au sein des institutions africaines.

2029, UNE ÉCHÉANCE QUI ATTISE LES RIVALITÉS

L'article accorde une place importante à la perspective de l'élection à la présidence de la Commission en 2029, à l'issue du mandat de l'actuel président, le Djiboutien Mahmoud Ali Youssouf, élu en février 2025 pour quatre ans. Il évoque notamment une intervention de l'ambassadeur d'Algérie en Éthiopie, Mohamed Khaled, qui aurait soulevé, en octobre, la question de l'équilibre entre l'Algérie et le Maroc dans la répartition des postes de responsabilité au sein de l'organisation. Cette démarche serait intervenue après la nomination du diplomate marocain Fathallah Sijilmassi, envoyé spécial de l'Union africaine auprès du G20.

Cette question de l'équilibre des responsabilités intervient alors que l'échéance de 2029 commence déjà à alimenter les spéculations autour d'une éventuelle candidature de Selma Malika Haddadi à la présidence de la Commission. Une perspective qui, si elle venait à se concrétiser, relèverait d'un droit légitime, mais qui nécessiterait de réunir les soutiens requis parmi les États membres. Une telle candidature reste, à ce stade, hypothétique. L'accession à la présidence de la Commission exige en effet le soutien des deux tiers des États membres habilités à voter, ce qui suppose de dépasser le cadre des seuls appuis nationaux.

LE DOSSIER SAHRAOUI EN TOILE DE FOND

Cette offensive médiatique intervient également sur fond de profondes divergences entre Alger et Rabat autour de la question du Sahara occidental, un dossier qui demeure un enjeu majeur au sein de l'Union africaine et des instances internationales. L'article évoque notamment les développements relatifs au mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso), dans un contexte de tensions au Conseil de sécurité autour du renouvellement de cette mission et des positions divergentes des grandes puissances. Au-delà des accusations formulées contre Selma Malika Haddadi, cette séquence médiatique met en lumière la sensibilité des enjeux de représentation et d'influence au sein de l'Union africaine. En plaçant une responsable algérienne occupant une fonction stratégique sous le feu des critiques, Africa Intelligence inscrit son analyse dans le contexte de la rivalité entre Alger et Rabat, alors que se profile une échéance institutionnelle majeure en 2029. Une rivalité dont les prolongements médiatiques sont également relayés par plusieurs médias proches du Makhzen.

Smail Rouha

RESTITUTION DES AVOIRS DÉTOURNÉS

L'Algérie interpelle la communauté internationale

L'Algérie appelle à une mobilisation internationale accrue pour lever les obstacles au recouvrement des avoirs détournés et accélérer leur restitution. Cette position a été défendue par son représentant lors des travaux des organes subsidiaires de la Conférence des États parties à la Convention des Nations unies contre la corruption, qui se tiennent du 2 au 6 novembre à Vienne, en Autriche. Prenant part à ces rencontres, la délégation algérienne, composée notamment de représentants de la Haute- Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, a mis en avant les avancées réalisées par le pays dans ce domaine, ainsi que les efforts engagés pour renforcer la coopération judiciaire avec les partenaires étrangers. Dans son intervention, le représentant du ministère de la Justice a notamment souligné l'importance du recouvrement des avoirs, consacré comme un principe fondamental par la Convention des Nations unies contre la corruption. Il a cité, à ce titre, la loi n° 25-14 portant code de procédure pénale, qui prévoit la création de l'Agence nationale de gestion des biens gelés, saisis et confisqués. Cette structure est chargée de préserver la valeur des biens concernés et de prendre les mesures nécessaires à la récupération des avoirs détenus à l'étranger. Au volet international, les autorités judiciaires algériennes ont déjà adressé plusieurs demandes de restitution à différents pays concernant des biens ayant fait l'objet de décisions judiciaires définitives de confiscation. Face aux difficultés qui entravent ces procédures, Alger plaide pour une action concertée visant à lever les obstacles juridiques et pratiques et à instaurer une coopération internationale plus efficace et réactive. Le représentant algérien a insisté sur la nécessité d'une véritable volonté politique, rappelant que le recouvrement des avoirs constitue une responsabilité partagée entre les États. Les travaux de cette rencontre ont également été marqués par la présentation d'un rapport thématique sur la mise en œuvre du chapitre V de la Convention, consacré au recouvrement des avoirs et fondé sur 138 examens nationaux. La poursuite des échanges devait notamment porter sur le renforcement de la coopération entre les organes de lutte contre la corruption et les cellules de renseignement financier, conformément à la résolution 11/8 de la Conférence des États parties.

BARRAGE VERT

L'Instance nationale de coordination installée

Les membres de l'Instance nationale de coordination chargée de la lutte contre la désertification et de la relance du barrage vert ont été installés, hier, à Alger, dans le cadre du renforcement de la coordination intersectorielle et de l'unification des efforts de lutte contre la dégradation des écosystèmes.

Présidée par le secrétaire général du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, cette instance regroupe des représentants de 20 départements ministériels, de 16 organismes et de la société civile. Elle est notamment chargée de coordonner les programmes nationaux de lutte contre la désertification, de contribuer à l'élaboration de la stratégie nationale et de suivre la mise en œuvre du plan de réhabilitation et d'extension du barrage vert.

Lors de la cérémonie d'installation, la secrétaire générale du ministère, Souad Assous, a souligné le caractère prioritaire de la lutte contre la désertification face aux effets du changement climatique et à la récurrence des sécheresses. Elle a insisté sur la nécessité d'une approche durable conciliant protection de l'environnement, développement des activités agricoles et pastorales et création d'emplois.

S'étendant sur plus de 4,7 millions d'hectares à travers 13 wilayas, le barrage vert fait l'objet d'un programme de relance lancé en octobre 2023 à Djelfa par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avec une échéance fixée à 2030.

AMONT PÉTROLIER ALGÉRIEN

Moeve cède ses actifs à Pertamina

Une opération qui redessine la présence étrangère dans l'amont pétrolier national et conforte les positions de la compagnie indonésienne dans le bassin de Berkine.

Le groupe énergétique espagnol Moeve, anciennement Cepsa, a conclu un accord avec l'indonésien Pertamina pour la cession de ses participations dans plusieurs gisements d'hydrocarbures en Algérie.

Cette opération marque son retrait définitif des activités d'exploration et de production et permet à la compagnie indonésienne de renforcer son ancrage dans le bassin de Berkine.

La transaction porte sur les participations minoritaires de Moeve dans trois champs pétroliers terrestres : Rhourde El Khrouf (RKF), Bir El Msana (BMS) et Ourhoud, situés dans le bassin de Berkine. Le transfert sera effectué par deux filiales du groupe espagnol, Cepsa Algérie et Cepsa (Rhourde El Rouni), au profit de PT Pertamina Algeria Eksplorasi Produksi (PAEP), filiale de la compagnie indonésienne.

Selon des informations complémentaires, Moeve a également accepté de céder sa participation minoritaire dans le champ gazier terrestre de Timimoun.

Cette opération, distincte de celle annoncée officiellement, s'inscrit dans le même mouvement de désengagement du groupe espagnol du secteur algérien des hydrocarbures.

Les modalités financières de ces transactions n'ont pas été dévoilées. Leur concrétisation reste notamment tributaire des autorisations réglementaires des autorités algériennes compétentes.



PERTAMINA CONSOLIDE SA PRÉSENCE DANS LE BASSIN DE BERKINE

Pour l'Algérie, cette évolution se traduit par un changement d'actionnaire dans plusieurs actifs de production, sans remettre en cause leur intégration dans le dispositif national des hydrocarbures. Elle constitue surtout une opportunité pour Pertamina de consolider ses positions dans le bassin de Berkine, où elle est présente depuis 2014 à travers PAEP, en partenariat avec Sonatrach.

Cette opération confirme également l'intérêt de la compagnie publique indonésienne pour le potentiel énergétique algérien et la poursuite de son engagement dans l'amont pétrolier national.

De son côté, Moeve achève un vaste programme de désinvestissement dans l'exploration et la production, après avoir notamment cédé des actifs à Abou Dhabi et en Amérique du Sud. Contrôlé majoritairement par le fonds souverain émirati Mubadala, qui détient près de 62 % de son capital, aux côtés du fonds américain Carlyle Group (38 %), le groupe espagnol accélère ainsi sa réorientation vers les activités bas carbone.

DE NOUVEAUX AXES DE COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE

Le retrait de Moeve de l'amont pétrolier algérien ne signifie toutefois pas la fin de ses relations économiques avec l'Algérie. Le groupe a fait part de son intérêt pour l'exploration de nouvelles opportunités dans les énergies renouvelables, l'hydrogène vert et la chimie. Cette orientation s'inscrit dans la stratégie de transformation engagée par l'entreprise depuis son changement de nom en 2024. Moeve prévoit un programme d'investissement de 8 milliards d'euros destiné notamment au développement de nouvelles solutions énergétiques, dont l'hydrogène vert et les biocarburants.

Pour l'Algérie, l'enjeu consiste désormais à préserver les partenariats existants tout en attirant de nouveaux investissements dans les filières énergétiques émergentes. Le développement de la coopération avec les opérateurs internationaux, le transfert de savoir-faire et la création de valeur locale demeurent des leviers essentiels pour accompagner la diversification du secteur énergétique national.

DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

Le FMI salue les avancées de l'Algérie

Le Fonds monétaire international (FMI) a mis en évidence les progrès accomplis par l'Algérie dans la diversification de son économie, estimant que les efforts engagés commencent à produire des résultats tangibles. L'institution financière internationale a notamment relevé la progression de la contribution des secteurs hors hydrocarbures au PIB réel et aux exportations de marchandises au cours de la dernière décennie.

Dans une publication sur son site officiel, le FMI a souligné que l'Algérie dispose d'atouts importants pour accélérer cette dynamique, notamment ses ressources naturelles, ses capacités d'investissement, les réformes engagées et ses relations commerciales avec les marchés africains et européens.

L'institution a également mis en avant les orientations de la stratégie économique nationale, axée sur la réalisation de grands projets d'investissement, la promotion de la production nationale et le développement des exportations hors hydrocarbures. Cette démarche concerne particulièrement les secteurs minier, agricole, de la sécurité alimentaire et hydrique, ainsi que les infrastructures de transport et de commerce.

Le FMI a, par ailleurs, salué les mesures prises par les pouvoirs publics pour améliorer le climat des affaires et faciliter les investissements. Il a notamment cité les réformes relatives à l'investissement, au foncier économique et au secteur minier, ainsi que la mise en place du guichet unique national de l'investissement, destiné à simplifier les procédures administratives.

Abordant le secteur énergétique, le Fonds a rappelé que l'Algérie figure parmi les principaux exportateurs d'énergie en Afrique et entretient des relations étroites avec les marchés européens. Un potentiel qui, conjugué aux avancées enregistrées dans les secteurs hors hydrocarbures, constitue un levier important pour consolider la diversification de l'économie nationale et réduire progressivement sa dépendance aux hydrocarbures.

INVESTISSEMENTS

Les entreprises sud-coréennes attendues en force

L'Algérie et la Corée du Sud entendent donner une nouvelle impulsion à leur coopération économique et industrielle. Cette ambition était au cœur du Forum économique algéro-coréen, organisé hier à Alger, avec la participation de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), de l'ambassade sud-coréenne et de l'Agence coréenne de promotion du commerce et de l'investissement (KOTRA).

Placée sous le thème « Un partenariat industriel global entre l'Algérie et la Corée », cette rencontre a réuni des investisseurs et des opérateurs économiques des deux pays autour des perspectives de développement des échanges et de concrétisation de nouveaux projets d'investissement.

À cette occasion, le directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache, a salué l'intérêt croissant des entreprises sud-coréennes pour le marché algérien, soulignant le potentiel de cette coopération dans le développement de projets à forte valeur ajoutée. Il a notamment mis en avant les perspectives offertes par l'industrie automobile et ses composants, les industries chimiques, la production de matériaux ainsi que les équipements et machines industrielles.

Ces secteurs constituent, selon lui, des leviers importants pour développer la sous-traitance locale, créer des emplois et favoriser le transfert de technologies et de savoir-faire vers l'industrie nationale.

Le responsable de l'AAPI a également présenté les réformes engagées par l'Algérie pour améliorer le climat des affaires et renforcer son attractivité auprès des investisseurs étrangers. Il a, dans ce cadre, réaffirmé la disponibilité de l'Agence à accompagner les opérateurs coréens dans l'identification des opportunités d'investissement et la concrétisation de leurs projets.

Le renforcement de la coopération avec KOTRA figure également parmi les axes retenus, à travers une intensification des échanges d'expertise et d'informations ainsi que l'organisation de rencontres directes entre les entreprises des deux pays.

Le forum prévoit, en outre, des présentations sur le climat des affaires et le cadre réglementaire de l'investissement en Algérie, ainsi que des témoignages d'entreprises sud-coréennes déjà implantées dans le pays. Le projet de Hyundai relatif à la réalisation d'une usine de construction automobile en Algérie sera également présenté, parallèlement à des rencontres d'affaires bilatérales.

À travers cette rencontre, les deux parties affichent leur volonté de transformer les opportunités de coopération en projets industriels concrets, en misant sur la complémentarité entre l'expertise technologique sud-coréenne et les potentialités économiques de l'Algérie.

SOLUTIONS BAS CARBONE

Sonatrach renforce ses partenariats

Le groupe Sonatrach a signé, mardi à Alger, un mémorandum d'entente avec l'allemand VNG AG et le norvégien ICA-Finance pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et développer des solutions énergétiques bas carbone.

L'accord prévoit notamment le renforcement des dispositifs de mesure des émissions de méthane, le transfert de technologies et la mobilisation de financements climatiques à travers les crédits carbone.

Ce partenariat s'inscrit dans la stratégie climatique du groupe, qui ambitionne d'atteindre zéro torchage de gaz à l'horizon 2030 et de réduire ses émissions de méthane, tout en développant l'exportation de solutions énergétiques bas carbone.

AFFAIRE DES VÉHICULES DE LUXE DE MAHIEDDINE TAHKOUT

Le procès renvoyé au 9 décembre

Le procès après cassation de l'homme d'affaires Mahieddine Tahkout et des autres personnes poursuivies dans l'affaire de l'importation frauduleuse de 57 véhicules de luxe a été renvoyé au 9 décembre prochain.

Par Redouane Hannachi

L'audience, qui devait se tenir hier devant la première chambre pénale de la cour d'appel d'Alger, a été reportée à la demande du collectif de défense, qui a sollicité un délai supplémentaire pour prendre connaissance des pièces du dossier. Cette affaire, dans laquelle sont impliqués une soixantaine de prévenus, détenus et non détenus, porte notamment sur des faits présumés d'enrichissement illicite et d'importation illégale de véhicules de grande valeur. Pour rappel, la chambre délictuelle et correctionnelle de la Cour suprême avait cassé la précédente décision rendue en appel et ordonné le renvoi du dossier devant la juridiction compétente. Cette décision faisait suite à des irrégularités relevées dans le déroulement de la procédure, notamment des insuffisances concernant les notifications adressées à certains détenus. Sur les 60 personnes poursuivies, 17 avaient été placées en détention provisoire par le juge d'instruction du pôle judiciaire compétent. Plusieurs d'entre elles, âgées de 22 à 36 ans, étaient soupçonnées d'avoir servi d'intermédiaires dans les opérations d'importation et d'immatriculation des véhicules. Au cours des précédentes audiences, les prévenus qui s'étaient succédé à la barre avaient affirmé avoir simplement remis des photocopies de leurs pièces d'identité à des connaissances, sans fournir davantage de précisions sur les circonstances dans lesquelles leurs noms avaient été utilisés pour l'immatriculation des véhicules. De leur côté, les membres de la famille Tahkout avaient contesté la saisie des voitures retrouvées dans les parcs leur appartenant, soutenant que ces véhicules avaient été importés légalement et que leur confiscation par les services de sécurité et les autorités judiciaires était injustifiée.



UNE IMPORTANTE SAISIE DE BIENS

L'affaire s'inscrit dans le prolongement d'une vaste opération menée par les services de la Sûreté nationale entre mars et mai de l'année précédente. À l'issue de perquisitions effectuées sur autorisation du parquet compétent, les enquêteurs avaient découvert et saisi d'importants biens appartenant à l'ancien homme d'affaires, dont la valeur globale était estimée à 1 000 milliards de centimes et qui n'auraient pas été déclarés aux juridictions compétentes. Les opérations avaient ciblé plusieurs entrepôts situés notamment à Réghaïa, Ouled Fayet, Dar El Beïda et Staouéli, ainsi qu'un autre dépôt dans la wilaya de Béchar. Selon les éléments de l'enquête, ces biens auraient été dissimulés par des membres de la famille et des proches de Mahieddine Tahkout, dans le but présumé de les transférer et de les vendre clandestinement. Le bilan des saisies faisait état de 507 véhicules, dont 267 voitures particulières de luxe et 84 camions de différentes marques, ainsi que des jet-skis, des bateaux de plaisance et des motos de luxe. Les enquêteurs avaient également récupéré plus de 800 cartons de pièces détachées automobiles et 30 conteneurs renfermant 63 moteurs neufs destinés à des autobus. Les investigations avaient par ailleurs révélé que certains véhicules étaient munis de fausses plaques d'immatriculation, tandis que d'autres faisaient l'objet de procédures de régularisation administrative qui auraient bénéficié de la complicité de fonctionnaires. Les membres de la famille Tahkout sont, pour leur part, poursuivis notamment pour dissimulation de produits issus de crimes de corruption et blanchiment d'argent. À cette importante opération s'ajoute la saisie de plus de 1 000 véhicules au port de Mostaganem, répartis dans 311 conteneurs, dans le cadre des investigations liées aux activités d'importation frauduleuse.

R. H.

AFFAIRE DE L'EX-MAIRE DE BIRKHADEM

La Cour suprême examine le pourvoi du parquet

Acquitté par le tribunal criminel d'Alger, Rabah Djenki reste au cœur d'une procédure judiciaire après le recours introduit par le procureur général contre cette décision. L'examen du pourvoi en cassation est prévu en fin de semaine. La chambre criminelle de la Cour suprême devrait examiner, en fin de semaine, le pourvoi en cassation introduit par le procureur général contre le verdict d'acquittement prononcé en faveur de Rabah Djenki, ancien président de l'Assemblée populaire communale (P/APC) de Birkhadem. L'ancien maire avait été acquitté par le tribunal criminel d'Alger, statuant en deuxième instance après cassation, des accusations de faux et usage de faux dans des documents administratifs et de trafic d'influence. La juridiction avait également rejeté la constitution de partie civile. Les faits reprochés à Rabah Djenki remontent à la période durant laquelle il dirigeait la commune de Birkhadem, entre 1998 et 2000, ainsi qu'à ses fonctions antérieures de délégué exécutif communal (DEC). Il était notamment soupçonné d'avoir procédé à des modifications dans un document administratif relatif à l'attribution d'un terrain, au détriment de la partie plaignante. Lors du procès, la présidente de l'audience, Mme Derrar Djebbari Meriem, entourée de ses deux conseillères et des membres du jury, avait conclu à l'absence de preuves légales et matérielles suffisantes pour établir les faits reprochés à l'accusé. À la barre, l'ancien responsable communal avait catégoriquement nié toute implication dans les faits, aussi bien durant l'enquête préliminaire que lors de l'instruction judiciaire. Il avait notamment affirmé n'avoir ni annulé la décision de possession du terrain ni apporté de modifications à l'acte concerné. Selon lui, les décisions litigieuses auraient été prises sous la responsabilité de son prédécesseur, Abdelkader Sellam. De son côté, l'ancien directeur de la réserve foncière, également poursuivi dans cette affaire, avait soutenu que l'acte de propriété du plaignant avait été annulé sur le plan juridique et non administratif, la commune ayant continué à reconnaître ce dernier comme propriétaire du terrain. Les représentants de la partie civile avaient, pour leur part, soutenu que leur client avait découvert les irrégularités présumées en tentant de faire exécuter une décision du Conseil d'État rendue en sa faveur. Ils accusaient l'ancien maire d'avoir abusé de ses fonctions pour modifier le contenu de l'acte administratif et remettre en cause ses droits sur le terrain. Dans son réquisitoire, le procureur général avait estimé que la responsabilité pénale de l'ancien maire était engagée, lui imputant les rectifications apportées au document administratif. Il avait requis une peine de dix ans de prison ferme. La défense avait, en revanche, plaidé l'acquittement, affirmant que son client n'avait aucun lien avec les faits incriminés. Les avocats avaient également contesté la crédibilité des accusations portées contre lui. À titre subsidiaire, ils avaient soulevé la prescription de l'action publique, faisant valoir que les faits remonteraient à la fin de l'année 1991, tandis que la plainte n'aurait été déposée devant les juridictions compétentes qu'en 2010. L'examen du pourvoi par la Cour suprême constitue ainsi la prochaine étape de cette affaire, dont l'issue dépendra de la décision de la juridiction sur le recours du parquet.

R. H.

AFFAIRE ABDELWAHID TEMMAR

La peine réduite d'une année

La peine de l'ancien ministre de l'Habitat, Abdelwahid Temmar, a été réduite d'une année en appel. Les magistrats de la première chambre pénale de la cour d'appel d'Alger l'ont condamné à six ans de prison ferme, contre sept ans prononcés en première instance. L'amende qui lui avait été infligée initialement a, en revanche, été maintenue. Poursuivi dans une affaire portant notamment sur des soupçons de blanchiment d'argent, d'abus de fonction à des fins criminelles et de détention présumée de comptes bancaires dissimulés à l'étranger, l'ancien membre du gouvernement a comparu devant la première chambre spécialisée dans les affaires économiques et financières. Lors de son réquisitoire, le procureur général près la cour d'appel d'Alger avait requis l'aggravation de la peine, ainsi qu'une amende de huit millions de dinars à l'encontre de l'ancien ministre. Il avait également demandé la confiscation de l'ensemble des biens saisis dans le cadre de cette affaire. De son côté, le représentant du Trésor public, constitué partie civile, avait sollicité une indemnisation de 200 millions de dinars au titre des préjudices financiers qu'aurait subis l'État. À la barre, Abdelwahid Temmar a rejeté l'ensemble des accusations portées contre lui, plaidant l'inexistence des faits qui lui sont reprochés. Il a notamment affirmé que les investigations menées dans le cadre des commissions rogatoires internationales n'avaient révélé aucun élément à charge. Il a également rappelé avoir bénéficié d'un non-lieu en 2022 concernant une accusation d'enrichissement illicite. L'ancien ministre a, par ailleurs, nié posséder un compte bancaire en Espagne ou avoir signé une quelconque procuration depuis son lieu de détention. Concernant ses déplacements dans ce pays, il a invoqué des motifs familiaux, expliquant qu'il s'y rendait pour soutenir son fils après son incarcération. Dans leurs plaidoiries, ses avocats ont également contesté le bien-fondé des poursuites, estimant que les faits reprochés à leur client n'étaient pas établis. Ils ont ainsi demandé son acquittement. Pour rappel, Abdelwahid Temmar est incarcéré depuis le début de l'année 2020. Il purge déjà plusieurs peines de prison ferme prononcées à son encontre dans le cadre d'autres affaires liées à la corruption.

R. H.

PRISE EN CHARGE DES PRÉOCCUPATIONS DES CITOYENS

La plateforme «Insat » lancée

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a lancé la plateforme numérique «Insat», dédiée à l'écoute et à la prise en charge des préoccupations des citoyens, dans le cadre de l'amélioration de la qualité des services publics, a indiqué mardi un communiqué de l'entreprise Algérie Télécom Satellite (ATS). Dans le cadre des efforts visant à améliorer la qualité du service public et à renforcer la communication avec les citoyens, le ministère de la Poste et des Télécommunications met à leur disposition la plateforme numérique Insat, afin de « faciliter la transmission de leurs préoccupations, leur suivi et leur prise en charge par les organismes concernés», précise la même source. L'entreprise a invité les citoyens à consulter cette plateforme et à bénéficier des services proposés, contribuant ainsi à «ancrer la culture de l'écoute et à améliorer la qualité des services publics», selon le même communiqué.

CONCOURS DE RECRUTEMENT À L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

Les délais d'inscription prolongés au 16 novembre

La Direction générale de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion (DGAPR) a annoncé, hier, dans un communiqué, la prolongation, jusqu'au 16 novembre courant, des délais d'inscription aux concours de recrutement des corps spécifiques de l'administration pénitentiaire, organisés au titre de l'année 2026. «Les services de la Direction générale de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion portent à la connaissance de tous ceux désirant postuler aux concours de recrutement des corps spécifiques de l'administration pénitentiaire, organisés au titre de l'année 2026, pour l'accès aux grades d'officier principal de rééducation, d'officier de rééducation et d'agent de rééducation, qu'il a été décidé de prolonger les délais d'inscription à ces concours jusqu'à la fin de la journée du 16 novembre 2026», lit-on dans le communiqué. «L'opération d'inscription et de téléchargement des copies numériques des dossiers de candidature s'effectue sur le site électronique de la Direction générale de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion: https://dgapr.mjustice.gov.dz «, précise-t-on de même source.

PAIEMENT DES FRAIS DU HADJ 2027

Les délais prolongés au 3 décembre

Les délais de paiement des frais du hadj pour la saison 2027 ont été prolongés d'un mois, à compter de mardi, sur décision du président Tebboune, indique un communiqué des services du Premier ministre. Sur décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et afin de permettre aux citoyens concernés par l'accomplissement du hadj de finaliser l'ensemble des procédures administratives, les délais d'accomplissement des formalités et de paiement des frais du hadj pour la saison 2027 ont été prolongés d'un mois, du 3 novembre au jeudi 3 décembre, lit-on dans le communiqué. A cet effet, les futurs pèlerins sont priés de finaliser l'ensemble des démarches relatives au Hadj durant cette période supplémentaire, selon la même source.

TOURISME

L'anglais gagne du terrain en Algérie

Plusieurs directions du tourisme ont récemment lancé des formations en anglais destinées aux guides touristiques agréés, notamment à Annaba, Constantine, Oran et Bejaïa, dans le but d'améliorer l'accueil des visiteurs étrangers et de renforcer l'attractivité de la destination Algérie.

L'essor de l'anglais dans le secteur touristique algérien constitue l'une des manifestations les plus visibles d'une évolution linguistique plus large qui traverse le pays depuis plusieurs années. Plusieurs directions du tourisme ont récemment lancé des formations en anglais destinées aux guides touristiques agréés, notamment à Annaba, Constantine, Oran et Bejaïa, dans le but d'améliorer l'accueil des visiteurs étrangers et de renforcer l'attractivité de la destination Algérie. Plusieurs plateformes internationales spécialisées dans le tourisme recensent des guides algériens assurant des visites en anglais à Alger, Oran, Ghardaïa et dans les régions sahariennes. La plateforme GoWith Guide met ainsi en avant des guides capables d'accompagner directement des visiteurs anglophones à travers



différentes destinations du pays.

De son côté, PG. World recense de nombreux guides locaux indiquant l'anglais parmi leurs langues de travail, souvent aux côtés de l'arabe et du français. L'agence Algeria Compass affirme quant à elle proposer des circuits accompagnés par des guides anglophones dédiés afin d'assurer un suivi direct des visiteurs sans passer par une traduction intermédiaire. Les données issues des plateformes spécialisées montrent au contraire que la majorité des guides touristiques algériens mettent en avant des compétences multilingues associant généralement arabe, français et anglais. Dans ce contexte, la maîtrise de l'anglais devient un avantage concurrentiel, mais le français conserve son utilité auprès d'une partie importante des voyageurs, notamment ceux provenant de l'espace francophone. Les plateformes touristiques consultées témoignent davantage d'une diversification linguistique que d'un remplacement pur et simple d'une langue par une autre. Plutôt qu'une disparition du français, les éléments vérifiables disponibles décrivent donc une transformation progressive du paysage linguistique. Cette évolution semble moins relever d'une logique de substitution que d'une volonté de diversification linguistique destinée à accompagner l'ouverture de l'Algérie vers de nouveaux espaces de coopération et d'échanges.

ALGÉRIE-UNICEF

Lancement d'une session de formation

Le ministère de la Jeunesse et le bureau du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) en Algérie ont lancé une session de formation de formateurs dans le domaine de l'entrepreneuriat social, indique mercredi un communiqué du ministère. Cette session qui s'inscrit dans le cadre du programme Upshift, mis en œuvre par l'UNICEF, se déroule du 3 au 7 novembre au Centre national de regroupement et de préparation de l'élite sportive de Fouka (Tipasa), précise la même source. Trente (30) jeunes bénéficient de cette formation, dont des cadres du secteur de la jeunesse issus de différentes wilayas, ainsi que de jeunes coordinateurs et de responsables du programme DZ Young Leaders. Le programme de cette session de formation, encadrée par l'experte internationale Fouzia Bersouli, prévoit une série d'activités et d'ateliers interactifs axés sur le renforcement des capacités et le développement des compétences en matière d'entrepreneuriat social. Le programme porte notamment sur l'acquisition des compétences de vie, la conception centrée sur l'humain, l'innovation sociale et environnementale, la constitution de groupes, la découverte de soi, l'identification des problématiques et la conception de solutions, ainsi que l'élaboration d'un modèle de plan d'affaires social, conclut le communiqué.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Krikou se réunit avec plusieurs experts internationaux

La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouter Krikou, s'est réunie avec plusieurs experts internationaux et des représentants d'instances et d'organisations internationales pour examiner les perspectives de coopération et l'échange d'expertises dans les domaines de la protection de l'environnement, et du développement durable, indique un communiqué du ministère. Ont pris part à cette rencontre, tenue mardi, des représentants du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), de l'Institut mondial de la croissance verte (GGGI), de la Banque mondiale (BM) et de l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ), aux côtés d'experts internationaux, précise la même source. Cette réunion a également été l'occasion d'évoquer les défis environnementaux et climatiques, d'exposer les expériences et expertises internationales, et d'examiner les voies et moyens de développer des solutions innovantes, notamment en matière de financement climatique et de gouvernance environnementale, afin de soutenir la mise en œuvre des programmes nationaux et de consolider le processus de développement durable, conclut le communiqué.

ESCROQUERIE VIA LES RÉSEAUX SOCIAUX

La police lance un appel à témoins

La sûreté de la wilaya d'Alger, par l'intermédiaire de la brigade de police judiciaire de la circonscription administrative de Bab El Oued, a lancé, hier, un appel au public concernant un individu. Il est soupçonné d'escroquerie via les réseaux sociaux. Selon la même source, cet appel est lancé conformément à l'article 26 du code de procédure pénale et en vertu d'une autorisation du parquet près le tribunal de Bab El Oued. Toute personne qui reconnaît le suspect ou qui estime avoir été victime de ses agissements est invitée à se présenter à la brigade de police judiciaire de Bab El Oued, ou dans tout autre commissariat du territoire national, afin de déposer plainte ou de témoigner dans le cadre de cette affaire.

LES DÉMOCRATES REPRENNENT LES COMMANDES DU CONGRÈS

Trump face à une défaite électorale majeure

La reprise des deux chambres du Congrès par les démocrates constitue un sérieux revers pour Donald Trump et fragilise sa capacité à mettre en œuvre son programme présidentiel.

Le Parti démocrate signe une victoire politique majeure aux élections de mi-mandat aux États-Unis, en reprenant le contrôle des deux chambres du Congrès, la Chambre des représentants et le Sénat, après quatre années passées dans l'opposition. Selon les projections de l'institut Decision Desk HQ et de plusieurs médias américains, les démocrates ont réussi à conquérir plusieurs sièges détenus jusque-là par les républicains, infligeant un sérieux revers au président Donald Trump.

Ce résultat intervient dans un contexte de mécontentement grandissant à l'égard de la politique menée par la Maison-Blanche, notamment sur les questions économiques, le pouvoir d'achat et la hausse du coût de la vie. Pour de nombreux électeurs, ce scrutin a été l'occasion de sanctionner le bilan de l'administration républicaine.

Selon CBS News, les démocrates ont remporté 259 des 435 sièges de la Chambre des représentants, contre 176 pour les républicains. Ils ont également repris le contrôle du Sénat avec 54 sièges sur 100, contre 46 pour leurs adversaires.

DES VICTOIRES SYMBOLIQUES ET HISTORIQUES

Plusieurs résultats ont marqué ce scrutin. Dans le Michigan, le démocrate Abdulrahman Al-Sayed a remporté un siège au Sénat face au républicain Mike Rogers, devenant le premier musulman élu à la chambre haute du Congrès américain.

En Caroline du Nord, l'ancien gouverneur Roy Cooper a repris aux républicains un siège sénatorial, tandis qu'en Géorgie, Jon Ossoff a conservé son mandat.

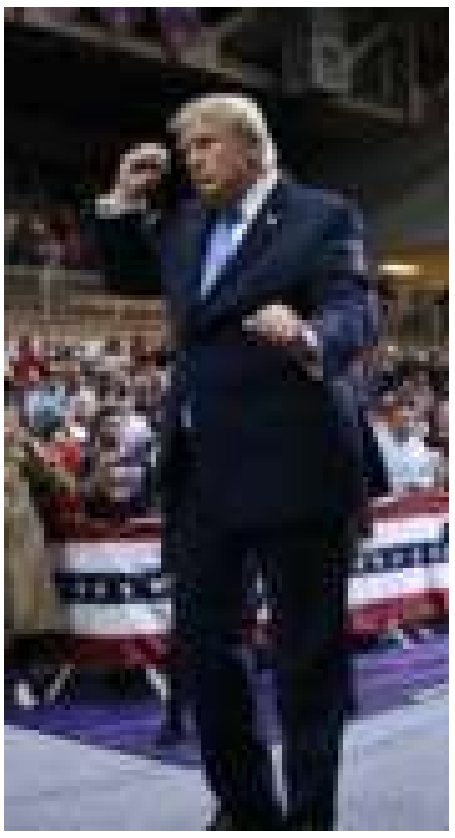
À la Chambre des représentants, le médecin d'origine égyptienne Adam Hamawy a remporté un siège. Connu pour avoir participé à la prise en charge de blessés de la guerre menée par l'entité sioniste contre Gaza, il rejoint le Congrès américain. Les élus Rashida Tlaib, d'origine palestinienne, et André Carson ont également conservé leurs sièges.

Dans les élections des gouverneurs, la démocrate Keisha Lance Bottoms a remporté la course en Géorgie, devenant la première femme noire à diriger cet État. Kathy Hochul a été réélue à New York, tout comme Ned Lamont dans le Connecticut.

LE MÉCONTENTEMENT ÉCONOMIQUE AU CŒUR DU VOTE

Selon un sondage réalisé par NBC News à la sortie des bureaux de vote, 43 % des électeurs ont affirmé que leur opposition à Donald Trump avait pesé dans leur décision. Seuls 38 % approuvent son action présidentielle, contre 45 % lors des élections de mi-mandat de 2018.

L'économie apparaît comme l'un des principaux facteurs de cette sanction. Ainsi, 75 % des personnes interrogées estiment que l'économie américaine traverse une période difficile, tandis que 65 % considèrent que les politiques de Trump ont aggravé la situation.



Le coût de la vie constitue également une préoccupation majeure. Les prix alimentaires inquiètent 88 % des électeurs, devant les carburants (87 %), les factures des services essentiels (86 %) et les dépenses de santé (85 %). Près de huit électeurs sur dix estiment que l'inflation pèse sur le budget de leur foyer.

Par ailleurs, 44 % des personnes interrogées jugent leur situation financière plus mauvaise qu'il y a deux ans, contre 18 % qui constatent une amélioration. Quelque 62 % tiennent Donald Trump pour responsable de la hausse des prix.

TRUMP FACE À UNE OPPOSITION RENFORCÉE

La perte du contrôle des deux chambres du Congrès risque de compliquer la mise en œuvre du programme présidentiel. Désormais confronté à une majorité démocrate, Donald Trump devra composer avec une opposition disposant de moyens accrus pour freiner ses initiatives législatives.

Le président américain a reconnu que la guerre contre l'Iran avait pu contribuer aux difficultés des candidats républicains. Dans un entretien accordé à Fox News, il a également menacé d'opposer son veto aux projets de loi démocrates qu'il jugerait inacceptables, tout en évoquant la possibilité de compromis.

Dans une déclaration au New York Times, il s'est dit prêt à accepter les résultats et à travailler avec l'opposition. Toutefois, un responsable de la Maison-Blanche, cité par l'AFP, a décrit une atmosphère de défi, affirmant que Trump poursuivrait son combat contre la « gauche radicale ».

Cette nouvelle configuration ouvre une période de confrontation politique à Washington et réduit considérablement la marge de manœuvre du président pour les deux prochaines années.

R.I/Agences

IRAN

Le guide suprême avertit Washington et Tel-Aviv

Le guide suprême iranien, Mojtaba Khamenei, a averti hier que toute reprise de la guerre au Moyen-Orient pourrait entraîner une confrontation d'une ampleur bien plus importante. Cette mise en garde intervient alors que les États-Unis et l'entité sioniste évoquent la possibilité de nouvelles frappes contre l'Iran.

Dans un message écrit publié sur son site officiel, le dirigeant iranien a affirmé que « si de telles agressions se répètent, l'ampleur de la guerre sera beaucoup plus importante ».

Mojtaba Khamenei a également estimé que les changements politiques à Washington et les éventuelles concessions iraniennes ne modifieraient pas l'attitude hostile des États-Unis envers Téhéran. « Ceux qui pensent le contraire se trompent totalement », a-t-il averti, réaffirmant ainsi la fermeté de la position iranienne face aux pressions américaines.

LIBAN

Les craintes d'un retour à la guerre grandissent

Le Premier ministre libanais, Nawaf Salam, a mis en garde hier contre les risques d'un nouvel embrasement régional et toute tentative d'entraîner le Liban dans une nouvelle guerre. Une mise en garde qui vise notamment le Hezbollah, alors que les tensions entre les États-Unis, l'entité sioniste et l'Iran font craindre une reprise des affrontements.

À l'issue d'une rencontre avec le président libanais, Joseph Aoun, au palais présidentiel, Nawaf Salam a dénoncé tout « aventurisme insensé » susceptible d'exposer le pays à un conflit dont il ne pourrait supporter les conséquences.

« Face aux risques d'une reprise de la guerre dans la région, je réitère ma mise en garde contre les conséquences d'un nouvel aventurisme insensé, au service d'intérêts extérieurs, qui entraînerait le Liban dans des confrontations dont il n'a pas les moyens d'assumer les conséquences », a-t-il déclaré.

Le chef du gouvernement a également insisté sur la nécessité de préserver le pays de toute nouvelle escalade, rappelant que la décision de guerre et de paix devait relever exclusivement de l'État et de ses institutions constitutionnelles. « Nous n'accepterons pas que le destin des Libanais leur soit imposé contre leur volonté, ni que leur pays redevienne le théâtre des conflits des autres », a-t-il affirmé.



BEYROUTH REDOUTE UNE NOUVELLE ESCALADE RÉGIONALE

Cette déclaration intervient dans un contexte de fortes tensions au Moyen-Orient, marqué notamment par les menaces américaines d'une nouvelle série de frappes contre l'Iran. Le président américain Donald Trump a toutefois fait état de progrès dans les discussions, laissant entrevoir la possibilité d'une désescalade.

Le Liban avait été entraîné dans le conflit le 2 mars, lorsque le Hezbollah avait lancé des roquettes sur l'entité sioniste en représailles à l'assassinat du guide suprême iranien, Ali Khamenei. Cette attaque avait provoqué une nouvelle vague de frappes sionistes et d'incursions militaires sur le territoire libanais.

Selon les autorités libanaises, ces opérations ont fait plus de 4 300 morts, aggravant considérablement la situation humanitaire et sécuritaire dans le pays.

L'intensité des violences a diminué depuis la conclusion, en juin, d'un mémorandum d'entente entre les États-Unis et l'Iran, ainsi que d'un accord-cadre entre le Liban et l'entité sioniste, sous médiation américaine. Celui-ci prévoit notamment le désarmement du Hezbollah et un retrait progressif des forces sionistes du territoire libanais. Malgré cette accalmie relative, la situation demeure particulièrement préoccupante dans le sud du pays. Des centaines de milliers de personnes restent déplacées, tandis que l'entité sioniste continue d'occuper une bande territoriale pouvant atteindre dix kilomètres à partir de la frontière. Les opérations de démolition et les travaux de terrassement menés par l'armée sioniste, qui empêchent de nombreux habitants de regagner leurs localités, entretiennent les tensions et compromettent les perspectives d'un retour durable à la stabilité.

Dans ce contexte, les autorités libanaises cherchent à éviter que le pays ne soit de nouveau entraîné dans une confrontation régionale, alors que ses capacités économiques, sociales et institutionnelles restent lourdement fragilisées.

LIGUE DES CHAMPIONS UEFA

Le Barça se relance, le PSG en démonstration

Les grandes affiches de la Ligue des champions ont été marquées par le réveil du FC Barcelone, le parcours sans faute du Paris Saint-Germain et le spectaculaire retournement de situation de Manchester United face à l'AS Roma.



Le FC Barcelone a parfaitement réagi après sa défaite face au PSG. Avant-hier, au Camp Nou, les Blaugrana ont dominé Aston Villa (3-0), mettant fin à la série d'invincibilité du club anglais dans cette campagne européenne. Les hommes de Hansi Flick n'ont pas tardé à prendre l'avantage. Profitant d'une mauvaise relance adverse, Lamine Yamal a récupéré le ballon avant de fixer son défenseur et de placer une frappe enroulée imparable. Une troisième réalisation en quatre rencontres de Ligue des champions pour le jeune international espagnol.

Malgré quelques tentatives de réaction, les joueurs d'Unai Emery se sont heurtés à une équipe barcelonaise bien organisée. Dès le retour des vestiaires, Raphinha a doublé la mise (52e), avec l'aide involontaire de Pau Torres, dont le contre a trompé son propre gardien. Le Brésilien a ensuite définitivement scellé le sort de la rencontre à la 64e minute, en reprenant un centre parfaitement ajusté de João Cancelo.

Aston Villa a tenté de réduire l'écart, mais sans réussite. Leon Goretzka, idéalement servi par Ibrahim Mbaye, a notamment trouvé le poteau (69e), tandis que Yamal a manqué de peu le doublé en fin de match (83e). Avec ce succès convaincant, le Barça retrouve des couleurs et se replace à la deuxième position, alors que les Villans, malgré cette première déconvenue, conservent la troisième place.

LE PSG SUR UN RYTHME HISTORIQUE

De son côté, le Paris Saint-Germain poursuit son impressionnant parcours européen. Sa large victoire face à Villarreal (6-0) lui permet de porter son total à 20 buts après quatre journées de cette phase de ligue, une première dans l'histoire du club en Ligue des champions.

Les Parisiens ont successivement dominé le Slovan Bratislava (6-1), Manchester City (4-2), le FC Barcelone (4-2) et Villarreal (6-0). Avec quatre victoires en autant de rencontres, les hommes de Luis Enrique occupent seuls la première place du classement. Ils affichent également la meilleure différence de buts parmi les 36 équipes engagées, avec un bilan de 20 réalisations pour seulement cinq encaissées, soit un différentiel de +15.

MANCHESTER UNITED RENVERSE LA ROMA

La soirée a également été marquée par le spectaculaire réveil de Manchester United. En grande difficulté, avec une série de neuf rencontres sans victoire, les Red Devils étaient dans l'obligation de réagir devant leur public face à l'AS Roma. Pourtant, les Mancuniens ont d'abord sombré avant de réussir un retournement de situation spectaculaire pour s'imposer (3-2), grâce notamment à un doublé de Matheus Cunha.

Les Italiens ont rapidement pris les commandes. À la 11e minute, Matías Soulé, parfaitement servi par Rodrigo Mora, a profité d'un manque de vigilance de la défense mancunienne pour ouvrir le score. Six minutes plus tard, Donyell Malen a transformé un penalty consécutif à une main d'Ayden Heaven dans la surface, permettant à la Roma de faire le break (17e).

Mené de deux buts à la pause, Manchester United a retrouvé des ressources au retour des vestiaires. Bruno Fernandes a d'abord manqué un penalty, avant de bénéficier d'une seconde tentative accordée par l'arbitre en raison d'une entrée prématurée de défenseurs dans la surface. Le capitaine portugais n'a pas tremblé lors de sa deuxième tentative et a réduit l'écart (58e).

Une minute plus tard, Bryan Mbeumo a frôlé l'égalisation, mais sa frappe a heurté successivement les deux poteaux. Les Red Devils ont finalement été récompensés à la 83e minute. Sur un centre de Fernandes, Leonardo Balerdi a manqué son intervention, permettant à Matheus Cunha de remettre les deux équipes à égalité.

Trois minutes plus tard, le Brésilien a encore frappé. Bien servi dans la surface, il a décoché une frappe puissante qui a terminé au fond des filets après avoir touché le poteau droit, offrant ainsi l'avantage aux siens (86e). Son expulsion à la 90e+1, après un deuxième avertissement, n'a pas empêché Manchester United de préserver son avance.

Au terme d'une rencontre riche en rebondissements, les Mancuniens signent un succès précieux qui pourrait marquer un tournant dans leur saison et offrir un peu de répit à leur entraîneur Michael Carrick.

JOUEURS LES PLUS CAPÉS

Neuer dépasse Messi

Manuel Neuer continue de repousser les limites de sa longévité au plus haut niveau. Le gardien du Bayern Munich a atteint la barre des 164 matches disputés en Ligue des champions, s'emparant ainsi de la troisième place du classement historique, devant Lionel Messi et Thomas Müller.

Titulaire lors de la rencontre face à l'Atlético Madrid, avant-hier soir, pour le compte de la quatrième journée de la phase de ligue, le portier allemand a franchi un nouveau cap dans sa carrière européenne. Avec cette 164e apparition, il devient le joueur allemand le plus capé de l'histoire de la compétition, dépassant son ancien coéquipier Thomas Müller, qui avait terminé son parcours avec 163 matches.

Cette performance lui permet également de s'installer seul sur la troisième marche du classement général des joueurs les plus capés de la Ligue des champions. Il devance désormais Lionel Messi et Thomas Müller, qui comptent chacun 163 rencontres.

RONALDO ET CASILLAS RESTENT EN TÊTE

Malgré cette progression, Manuel Neuer reste encore derrière les deux détenteurs des meilleures statistiques dans cette hiérarchie. Cristiano Ronaldo occupe toujours la première place avec 183 matches, devant l'ancien gardien espagnol Iker Casillas, crédité de 177 apparitions.

Le classement des cinq joueurs les plus capés de l'histoire de la Ligue des champions s'établit désormais comme suit :

Cristiano Ronaldo : 183 matches
Iker Casillas : 177 matches
Manuel Neuer : 164 matches
Lionel Messi : 163 matches
Thomas Müller : 163 matches

À 40 ans, le gardien bavarois confirme ainsi son exceptionnelle longévité. Considéré comme l'une des grandes références de sa génération à son poste, Neuer continue d'inscrire son nom dans l'histoire de la compétition européenne.

FC BARCELONE

Hincapié, la priorité défensive de Flick

Le FC Barcelone prépare son mercato hivernal et cible Piero Hincapié pour renforcer sa défense. Selon Sport, le défenseur équatorien d'Arsenal, âgé de 24 ans, correspond au profil recherché par Hansi Flick. Deco aurait déjà pris contact avec son entourage pour étudier la possibilité d'un transfert en janvier.

L'opération s'annonce toutefois compliquée, Mikel Arteta ne souhaitant pas se séparer de son joueur en cours de saison. Le Barça étudie également la piste du défenseur italien de l'Inter Milan, Alessandro Bastoni, selon Sky.

RODRI À L'INFIRMERIE

Remplacé dès la pause du match contre Aston Villa, le milieu de terrain et champion du monde 2026, Rodri, est de nouveau contraint de passer par l'infirmerie. Selon les informations rapportées par Mundo Deportivo, l'international espagnol souffre d'une alerte musculaire au niveau des ischio-jambiers.

Au micro de Movistar+ après le coup de sifflet final, l'entraîneur catalan Hansi Flick s'est voulu prudent tout en confirmant la gêne ressentie par son joueur : « Rodri a ressenti une gêne musculaire et il faudra attendre demain. »

Alors que les examens médicaux programmés ce jeudi détermineront la durée exacte de son indisponibilité, le staff et les supporters barcelonais croisent les doigts pour éviter une longue indisponibilité au cœur d'un calendrier européen particulièrement exigeant.

REAL MADRID

Mourinho se donne trois ans pour la perfection

José Mourinho voit grand pour le Real Madrid. L'entraîneur portugais estime qu'il lui faudra trois saisons pour bâtir une équipe répondant pleinement à ses exigences. « Trois ans. Trois saisons », a-t-il lancé lors de sa conférence de presse de mardi, rappelant ainsi que son projet s'inscrit dans la durée de son contrat, qui court jusqu'en juin 2029.

Le technicien s'est également exprimé sur la polyvalence de Federico Valverde, régulièrement utilisé au poste d'arrière latéral. Satisfait de ses prestations, Mourinho a souligné que le capitaine uruguayen devait être prêt à évoluer là où l'équipe en a besoin, tout en rappelant son importance dans l'entrejeu.

« Quand tu es capitaine, tu dois être différent. C'est une responsabilité », a-t-il expliqué, estimant que Valverde devait incarner l'esprit collectif. À travers cette vision à long terme, Mourinho entend construire progressivement une équipe capable de répondre aux ambitions nationales et européennes du Real Madrid.

QUALIFICATIONS À LA CAN-2027

Hemdani dévoilera sa liste pour le Togo

Les Verts recevront d'abord les Togolais, le samedi 14 novembre au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou , avant de se rendre à Lomé pour défier les «Eperviers», le mardi 17 novembre au stade Kégué à Lomé.

Le sélectionneur national, Brahim Hemdani, dévoilera, aujourd'hui, la liste des joueurs retenus pour la double confrontation face au Togo, prévue les 14 et 17 novembre, dans le cadre des 3e et 4e journées des qualifications de la CAN-2027, a annoncé mardi la Fédération algérienne de football (FAF).

À cette occasion, Hemdani animera une conférence de presse à partir de 15h00, à la salle Mohamed-Sellah du stade Nelson-Mandela de Baraki, au cours de laquelle il communiquera les noms des joueurs convoqués pour le prochain rassemblement.



Les Verts accueilleront d'abord les Éperviers, le samedi 14 novembre à 20h00, au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou, avant de se déplacer à Lomé pour le match retour, programmé le mardi 17 novembre à 17h00, au stade de Kégué. Ce double rendez-vous constitue une étape importante pour la sélection algérienne, qui occupe actuellement la première place du groupe I avec quatre points. Elle devance la Zambie et le Togo, crédités de trois points chacun, tandis que le Burundi ferme la marche avec une seule unité.

Lors de son premier stage à la tête des Verts, organisé du 21 septembre au 6 octobre, Hemdani avait conduit l'équipe lors des deux premières journées des qualifications, avec une victoire à domicile contre la Zambie (3-1) et un match nul en déplacement face au Burundi (2-2). Les Verts avaient également disputé une rencontre amicale contre le Niger, remportée sur le score de 2-1.

Pour rappel, les deux premiers de chaque groupe décrocheront leur billet pour la phase finale de la CAN-2027, prévue du 19 juin au 17 juillet au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda.

R S.

CAN U17

L'Algérie entamera le tournoi face au Maroc

La sélection nationale algérienne des moins de 17 ans connaît désormais son calendrier au tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF), qualificatif à la phase finale de la CAN 2027. La compétition se déroulera du 9 au 17 novembre prochain en Tunisie, dans les villes de Sousse et Monastir.

Le tournoi réunira finalement quatre sélections, à savoir l'Algérie, la Tunisie, le Maroc et l'Égypte, après le désistement de la Libye.

Dans un communiqué publié mardi, l'UNAF a indiqué avoir été officiellement informée par la Fédération libyenne de football de son retrait de la compétition.

Ce forfait a entraîné une révision du calendrier. Initialement prévu sur cinq journées, du 10 au 22 novembre, le tournoi se disputera finalement en trois journées, les 10, 13 et 16 novembre, au stade olympique de Sousse et au stade Mustapha-Ben-Jannet de Monastir.

Les jeunes Verts feront leur entrée en lice mardi 10 novembre face au Maroc, à partir de 14h, à Sousse.

Ils affronteront ensuite la Tunisie, le 13 novembre à 17h, avant de clôturer leur parcours contre l'Égypte, le 16 novembre à 14h, à Monastir.

L'enjeu sera de taille puisque les deux premières sélections au classement final décrocheront leur billet pour la phase finale de la CAN U17-2027.

Le programme de l'Algérie
- 10 novembre (14h00),
Sousse : Algérie – Maroc
- 13 novembre (17h00),
Sousse : Tunisie – Algérie
- 16 novembre (14h00),
Monastir : Algérie – Égypte

CAF AWARDS 2026

Les Vertes à l'assaut du triplé africain



L'Algérie figure parmi les dix nations en lice pour le trophée de meilleure sélection féminine africaine de l'année. Marine Dafeur et Chloé N'Gazi sont également nominées, respectivement dans les catégories de meilleure joueuse et de meilleure gardienne.

Le football féminin algérien est à l'honneur aux CAF Awards 2026. La sélection nationale figure parmi les dix équipes retenues pour le trophée de meilleure sélection féminine africaine de l'année, tandis que deux de ses joueuses, Marine Dafeur et Chloé N'Gazi, sont également en lice pour des distinctions individuelles.

Cette triple nomination vient récompenser une année particulièrement réussie pour les Vertes, dirigées par Farid Benstiti. Lors de la dernière Coupe d'Afrique des nations (CAN-2026), l'équipe nationale a réalisé un parcours historique en décrochant la médaille de bronze, une première dans son histoire, ainsi que le prix du fair-play.

Cette performance a également permis à l'Algérie de décrocher une qualification historique pour la phase finale de la Coupe du monde féminine 2027, prévue au Brésil.

Sur le plan individuel, Marine Dafeur figure parmi les dix prétendantes au titre de Joueuse africaine de l'année. À 32 ans, la défenseure algérienne est récompensée pour sa régularité et son rôle déterminant dans le parcours des Vertes lors de la dernière CAN.

De son côté, la gardienne Chloé N'Gazi figure également parmi les dix finalistes pour le trophée de Gardienne africaine de l'année. Ses prestations remarquées durant la compétition continentale ont largement contribué aux performances de la sélection nationale.

Pour la distinction collective, l'Algérie sera en concurrence avec l'Afrique du Sud, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Cap-Vert, le Ghana, le Malawi, le Mali, le Maroc et le Nigeria.

Les lauréats des CAF Awards 2026 seront dévoilés le 7 décembre prochain, lors de la cérémonie prévue à Lagos, au Nigeria.

CS CONSTANTINE

Ghoula Hassen à la direction sportive

Le CS Constantine poursuit sa réorganisation. L'ancien défenseur central du club, Ghoula Hassen, a été nommé directeur sportif en remplacement de Tarek Arama, démissionnaire.

Le CS Constantine poursuit son opération de réorganisation après un début de saison marqué par des résultats décevants. Le club constantinois a annoncé, lundi dernier, la nomination de son ancien défenseur central Ghoula Hassen au poste de directeur sportif, en remplacement de Tarek Arama, qui avait récemment présenté sa démission.

Âgé de 58 ans et membre du Bureau fédéral, Ghoula Hassen retrouve ainsi les Sanafir avec la responsabilité de contribuer au redressement sportif de l'équipe. Sa nomination intervient dans un contexte délicat, alors que le CSC peine à trouver son rythme depuis le début de la saison.

KHEZZAR ASSURE L'INTÉRIM

Dans l'attente de la mise en place d'une nouvelle organisation technique, la direction du club avait confié provisoirement les rênes de l'équipe première à El Hadi Khezzar, chargé d'assurer la continuité et de préparer les prochaines échéances.

L'arrivée de Ghoula Hassen constitue une nouvelle étape dans le réaménagement de l'organigramme du CSC. Plusieurs dossiers attendent désormais le nouveau directeur sportif, avec pour priorité de redynamiser le groupe et d'aider le club à sortir de la zone dangereuse du classement.

Les dirigeants constantinois espèrent ainsi provoquer un déclic et permettre aux Sanafir de retrouver rapidement des résultats conformes à leurs ambitions.

LIGUE 1 FRANÇAISE

Boudaoui et Chergui à l'honneur dans le onze type

Deux internationaux algériens ont été distingués à l'issue de la 9e journée de Ligue 1 française. Samir Hicham Boudaoui (OGC Nice) et Samir Chergui (Paris FC) figurent dans l'équipe type du week-end établie par le quotidien sportif L'Équipe, grâce à leurs prestations remarquées avec leurs clubs respectifs. Le milieu de terrain niçois a obtenu la note de 8/10, tandis que le défenseur du Paris FC a été crédité d'un 7/10. Une distinction qui vient récompenser les bonnes performances des deux internationaux algériens.

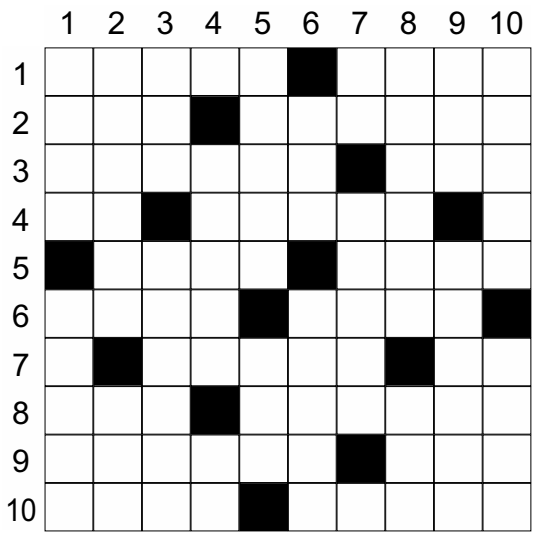
Boudaoui, maître à jouer de Nice

Titulaire face au Stade Rennais, vendredi à l'Allianz Riviera, Boudaoui a livré une prestation de premier plan dans l'entrejeu. Présent durant l'intégralité de la rencontre, il a largement contribué au succès des Aiglons (5-2), signant l'une de ses meilleures sorties de la saison. Avec une note de 8/10, l'Algérien figure parmi les joueurs les mieux évalués de cette journée. L'OGC Nice a également été désigné équipe du week-end par L'Équipe. Cette rencontre a aussi été marquée par le but de Mohamed Amoura, auteur de la quatrième réalisation niçoise à la 52e minute. Malgré cette contribution offensive, l'attaquant algérien n'a pas été retenu dans le onze type.

Chergui convainc en une mi-temps

Samir Chergui s'est, lui aussi, illustré lors de la victoire du Paris FC face à l'AS Monaco (3-1), dimanche au stade Jean-Bouin. Titularisé en défense, l'international algérien a pris part à la première période avant de céder sa place à la pause. Malgré ses 45 minutes de jeu, sa prestation lui a valu la note de 7/10, suffisante pour intégrer l'équipe type de la journée. Une reconnaissance qui souligne son apport au sein de la formation parisienne. Ces deux distinctions constituent un signal encourageant pour le football algérien, à quelques jours des prochaines échéances de la sélection nationale, qui pourra compter sur des joueurs en confiance et en pleine dynamique.

Mots Croisés



HORIZONTALEMENT

1- Capitale - Touchée.
2- Animal pourvue de longues oreilles - Bouts de seins. 3- Sont ainsi pour celui qui leur est l'oncle - Propre. 4- Traque officielle - Mot latin signifiant au-delà. 5- Asphyxie par immersion - Mesure agraire. 6- Test (mélangé) - Trouble. 7- Travaille - Symbole chimique du sodium. 8- Boisson alcoolisée (inversé) - Horrible à supporter. 9- Tourner violemment - Couleur anglaise. 10- Prince troyen - Rideau.

VERTICALEMENT

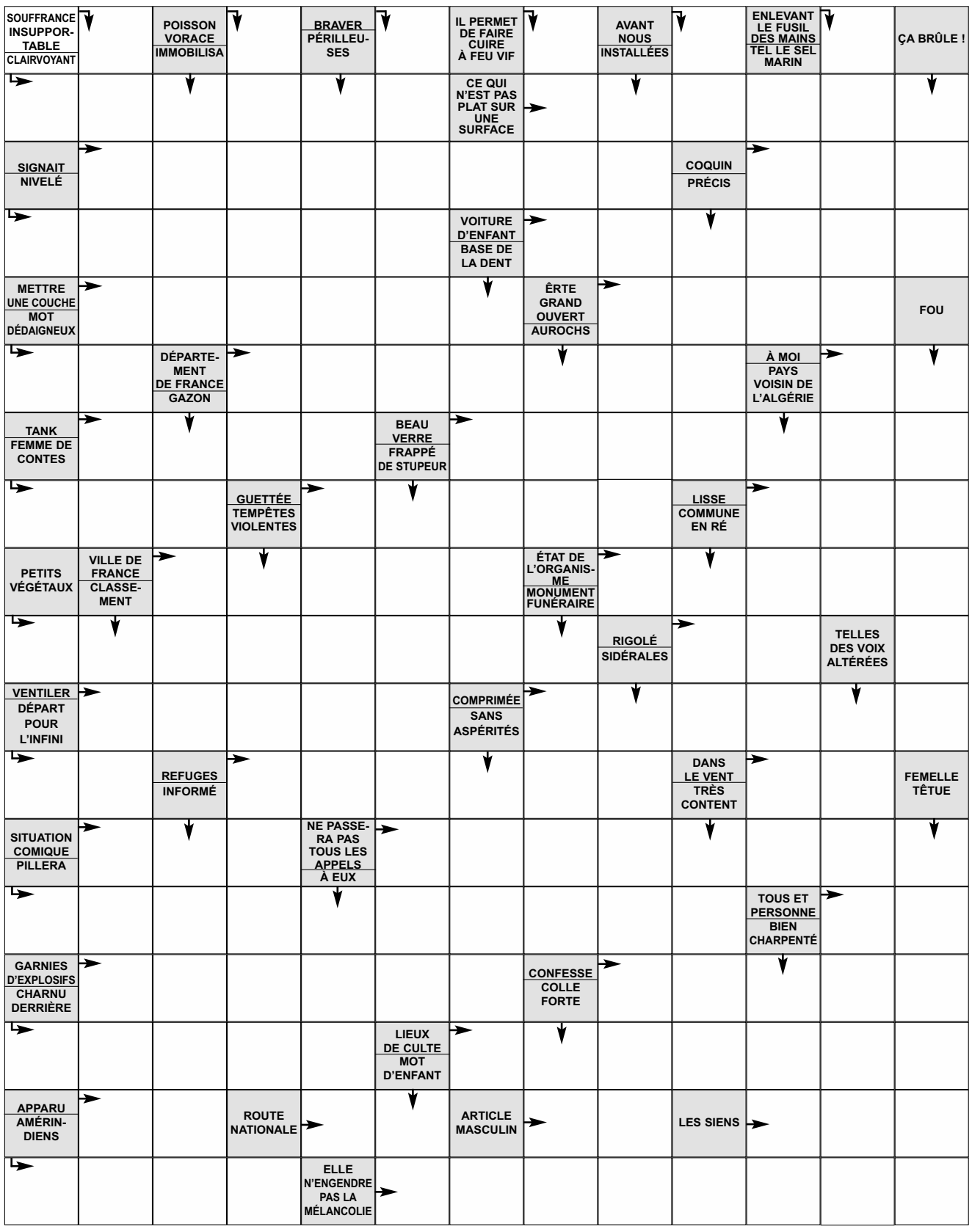
1- En si grand nombre - Sonne. 2- Associations - Atome portant une charge électrique. 3- Issue - Produit artistique. 4- Préparés par le feu - Préposition. 5- Mémorial - Rayon (inversé). 6- Point cardinal - Greffes. 7- Conjonction - Avancer par voie maritimes. 8- Principauté - Métal précieux en langue espagnole. 9- Article - Passer le linge à l'eau. 10- Poursuivie en justice - Greffes.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Serpentin **Serpentain** **Serpantin** **Sérpentin**	**Effervescence** **Efervescence** **Effervecence** **Effervesence**
Resserrement **Resserement** **Reserrement** **Ressairrement**	**Commique** **Comic** **Comique** **Komique**

Les mots fléchés



BIFFE-TOUT

EN 6 LETTRES :
Quartier de New York

ALBANIE
ANATIFE
ANGORA
ATHLÉTISME
BACHELIÈRE
BAVOIR
CHALLENGER
CHOPIN
CLAVECIN
CORSAIRE
DÉCOIFFÉ
DÉESSE
DÉGOÛTANT
DISPOSITIF
ECUYER
EFENDI
EFFROYABLE
ELÈVE
FIESTA
GOUVERNANTE
GRENADINE
INEXPLOITÉ
KIRGHIZIE
LABOURAGE
LEITMOTIV
MIOCÈNE
MORFONDRE
NOBLESSE
OFFUSQUÉ
OLÉCRANE
PIZZERIA
POULE
REMÈDE
ROCAILLE
ROULÉ
SOEUR
SOUDANAISE
TANGO
TENDRON
TOURISME
TROUPEAU
VADROUILLE
VAURIEN
VERTIGE
VÉTILLE
VICOMTE
VRAC
WILAYA
XÉRÈS
ZIZANIE

V A D R O U I L L E E S I A N A D U O S
F L T R O U P E A U C L A V E C I N I N
I O A H A O G F T N V B O E R V A N R O
T F R B U N I O O N A A C G E A E D O T
I F A L O E G B U C A U U R N X C E C A
S U E L S U L O H V Y T T R P A V C A R
O S R T B E R E R E E I U L I I T O I I
P Q A E S A L A R A G R O O C E B I L A
S U E S M I N N G E E R N O G A N F L L
I E E F E E I I T E E L M A V E E F E E
D E E R F P D E E V E T L O N R D E T M
E N E R O R N E I E E I I I D T A E O S
N A I H I D O T A I N R Z N T N E S U I
I R C D R A O Y N Y S E O I A E R S R T
D C O O N M S A A E A F C T H U V E I E
A E N U T E Z R R B R L I O E G L E S L
N L L I L I F E O O L F I O I E R D M H
E O E E Z E X E M C E E S W V M M I E T
R L T N E M I D E S A I R E Z Z I P K A
G T R O P E S S A P R E G N E L L A H C

SOLUTIONS DES JEUX PRECEDENTS

MOTS FLECHES

HORIZONTALEMENT
JUNIOR - FAISAN - DEGROSSI - PSY - TOGE - TU - ERE - L - ORTEIL - ALLO - BEC - ESTURGEON - LIANTE - NEON - FIESTA - U - GI - ME - ENTIERS - N - FISC - TETU - NON - N - HOSTO - GOBE - CESAR - ENROBEE - PREVENU - AI - ACEREE - EMOI - T - ACES - TRISTES - FRIT - CRANA - DA - GATEAU - EIDER - TOLES - CARTONS.

VERTICALEMENT
JUDO - ELIMINE - CARGO - NEGOCIEES - SPECIAL - NIGER - AS - CHARRETTE - OR - TENTE - OREES - ES - PROTESTANTS - VE - CA - SUITE - TETEE - TRUC - IFS - LU - MITONNERA - A - AIE - RN - EU - RUMINER - RI - RAGEUR - GO - OSAIT - SPELEO - SNOBAIT - DO - MAS - LONG - OBEI - EDEN - NYLON - INNEE - TSARS.

MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT
1- ZESTE - EPEE 2- AMI - MINEUR 3- MASSIF - NEO 4- AN - ASSIS - D 5- ELLE - CIME 6- OREE - CAFE 7- B - VENIR - US 8- TOI - IVETTE 9- USERAI - RET 10- SERA - LUISE.

VERTICALEMENT
1- ZAMA - OBTUS 2- EMANER - OSE 3- SIS - LEVIER 4- T - SALEE - RA 5- EMISE - NIA 6- IFS - CIVIL 7- EN - ICARE - U 8- PENSIF - TRI 9- EUE - MEUTES 10- ERODE - SETE.

4x4 Canonnière - Érotique
Guet-apens - Mémorandum

BIFFE-TOUT : CRACHAT

OPENAI DOTS

Vers une nouvelle ère de la délégation du travail numérique

Présenté par OpenAI le 29 septembre 2026, Dots est un agent alimenté par GPT-6 Astra qui dispose de son propre ordinateur cloud, conserve du contexte entre les échanges et peut intervenir dans plus de 4 000 applications connectées.

La nouveauté ne réside pas seulement dans l'exécution d'une tâche, mais dans la possibilité de confier au système une responsabilité qui se poursuit dans le temps. Cette continuité pose une question centrale pour les organisations : comment bénéficier d'un agent persistant sans transformer une autorisation ponctuelle en pouvoir durable sur les données, les outils et les décisions ? Dots désigne une nouvelle interface agentique intégrée à ChatGPT, et non un nouveau modèle de fondation. Le raisonnement est assuré par GPT-6 Astra, tandis que le produit lui associe un ordinateur distant, un navigateur, des applications connectées, une mémoire de travail durable et des mécanismes de permission. OpenAI affirme qu'un Dot peut poursuivre plusieurs projets, envoyer des mises à jour, demander une décision et reprendre son travail entre deux conversations.

Le service se connecte par l'intermédiaire de plugins à plus de 4 000 applications. Cette quantité ne signifie pas que chaque application offre les mêmes possibilités. Selon le connecteur, l'agent peut seulement lire des informations, préparer un contenu ou effectuer une action. Dots peut également communiquer dans ChatGPT, Slack et Microsoft Teams. La messagerie par SMS est annoncée, mais n'était pas encore généralisée au moment de la vérification.



CE QU'OPENAI A RÉELLEMENT LANCÉ

Un seul Dot principal peut actuellement être créé par utilisateur. OpenAI prévoit plusieurs agents et des Dots spécialisés pour certains rôles professionnels, mais ces extensions restent annoncées ou en phase de test. Le premier Dot est inclus dans les offres Pro et Business Premium, avec une enveloppe pour les travaux plus approfondis. Les futurs tarifs liés à plusieurs agents, à leur vitesse ou à leur volume de travail ne sont pas encore détaillés.

La disponibilité doit être précisée pour un lectorat européen. Au lancement, l'accès Pro exclut l'Espace économique européen, la Suisse et le Royaume-Uni. Business Premium est proposé dans les régions ChatGPT prises en charge. Pour Enterprise, Edu et Healthcare, Dots est disponible en bêta lorsque l'administrateur l'active, car la fonction est désactivée par défaut.[2]

CE QUI EST RÉELLEMENT NOUVEAU

L'usage d'un navigateur, l'appel d'outils et la poursuite d'une tâche en arrière-plan existaient déjà dans ChatGPT Agent, Codex et d'autres systèmes agentiques. OpenAI reconnaît d'ailleurs dans la fiche système de GPT-6 Astra que la persistance et les architectures multi-agents ne sont pas nouvelles. Dots introduit cependant une configuration de produit plus continue, avec une identité durable, un contexte accumulé, plusieurs projets simultanés et un budget de temps qui guide la durée de travail.[5]

La différence la plus importante concerne l'unité de délégation. Avec un chatbot, l'utilisateur formule une demande et attend une réponse. Avec un agent de session, il confie une tâche délimitée. Avec Dots, OpenAI propose de déléguer une responsabilité suivie, par exemple surveiller les retours clients, actualiser une analyse lorsque de nouvelles données arrivent ou adapter les documents d'un lancement lorsque son périmètre change.

Cette évolution est réelle, mais elle est surtout systémique. Dots ne devient pas plus capable parce qu'il serait un modèle distinct de GPT-6 Astra. Sa valeur provient de la combinaison du modèle, de la mémoire, des outils, de l'environnement cloud, des canaux de communication et des règles d'action. Une comparaison centrée uniquement sur les performances du modèle manquerait donc l'essentiel.

The Verge présente Dots comme la réponse d'OpenAI à Meta Muse. Les deux produits partagent l'idée d'un assistant disponible dans la durée, capable de naviguer et d'agir dans des services connectés. Cette concurrence éclaire la stratégie des fournisseurs, mais elle ne permet pas encore de départager leur fiabilité : aucun protocole indépendant et commun ne compare leurs taux de réussite, leurs erreurs d'autorisation ou leurs coûts complets.

COMMENT FONCTIONNE UN AGENT PERSISTANT

Le fonctionnement peut être décrit comme une boucle prolongée. L'utilisateur fixe un objectif, fournit du contexte et choisit les applications accessibles. Dots décompose ensuite le travail, mobilise GPT-6 Astra pour sélectionner les étapes, utilise son ordinateur cloud ou un connecteur, observe le résultat et décide de poursuivre, de déléguer une sous-tâche ou de solliciter l'utilisateur.

La mémoire permet de conserver les objectifs, les préférences et une partie du contexte utile. Le Dot peut ainsi reprendre un projet sans demander une nouvelle description complète. La recherche proactive constitue une couche distincte : en arrière-plan, elle peut consulter en lecture seule les sources déjà autorisées et produire des notes privées. Ces tâches ne peuvent pas directement envoyer un message, modifier une application ou contrôler un ordinateur. Toute action ultérieure reste soumise aux règles ordinaires.

Les opérations plus sensibles passent par des confirmations ou par Auto-review, un contrôle séparé qui confronte l'action envisagée aux instructions de l'utilisateur, aux règles personnalisées et aux exigences de sécurité. Certaines étapes, comme un virement ou un changement de mot de passe, doivent être reprises par l'utilisateur. D'autres, notamment une suppression définitive, une installation logicielle ou l'octroi d'un nouvel accès sensible, peuvent exiger une confirmation à chaque fois.

L'ordinateur cloud isole l'exécution du poste personnel tant que celui-ci n'est pas volontairement connecté. Pour les connexions prises en charge, les mots de passe peuvent être transmis à l'environnement du navigateur sans être ajoutés au contexte du modèle. Cette protection ne couvre, toutefois, pas un secret placé en clair dans un message ou un document lisible par l'agent.

DE LA TÂCHE PONCTUELLE À LA RESPONSABILITÉ SUIVIE

La persistance change la nature du travail confié. Demander une synthèse mobilise un agent pendant quelques minutes. Lui demander de suivre un projet, d'intégrer les nouvelles informations et de préparer les prochaines actions crée une relation continue entre un objectif, des données et des autorisations. L'agent ne se contente plus de produire un livrable, il maintient un état de travail.

OpenAI illustre cette logique par plusieurs scénarios : transformer des retours clients en correctifs testés, mettre à jour les contenus d'un lancement, reprendre une analyse scientifique lorsque de nouvelles données arrivent, ajuster une proposition commerciale ou préparer les contenus dérivés d'un entretien. Ces exemples montrent le type de continuité recherché, mais ils restent des cas présentés par le fournisseur et non des mesures indépendantes de productivité.

Pour les métiers, le gain potentiel vient surtout de la réduction des ruptures entre applications et des reprises de contexte. Un responsable de projet peut éviter de répéter les objectifs à chaque échange. Un développeur peut recevoir un correctif accompagné de tests. Une équipe de contenu peut retrouver des brouillons actualisés. Ces gains ne deviennent pourtant utiles que si le système sait reconnaître les décisions qui exigent une validation humaine.

La compétence professionnelle se déplace alors vers la délégation contrôlée. Il faut formuler un résultat observable, définir les sources admissibles, distinguer lecture et écriture, limiter la durée des autorisations et vérifier les conséquences. La connaissance du métier reste indispensable pour repérer une action juridiquement risquée, une conclusion incohérente ou une optimisation qui dégrade la qualité du travail.

L'organisation doit également mesurer autre chose que le temps gagné. Les indicateurs pertinents comprennent le taux de tâches entièrement terminées, le nombre de reprises humaines, les erreurs silencieuses, la fréquence des confirmations, le coût complet, le délai de récupération après incident et la proportion d'actions réellement réversibles.

CE QUE LES ÉVALUATIONS PERMETTENT RÉELLEMENT D'AFFIRMER

OpenAI a ajouté à la fiche système de GPT-6 Astra une annexe consacrée à Dots. Elle évalue les risques liés aux travaux proactifs et prolongés, notamment l'injection de prompt, le respect des avertissements, les changements de permission et le maintien des limites entre plusieurs tâches. Cette publication apporte des informations utiles, car elle examine le produit dans son environnement d'exécution et pas uniquement le modèle.

Les résultats sont contrastés. Dans deux tests automatisés d'injection de prompt par courriel, aucun succès d'attaque n'a été comptabilisé.

D'autres expériences montrent cependant qu'une consigne d'arrêt n'est pas toujours respectée et que les violations modérées de périmètre deviennent plus fréquentes lorsque les tâches intermédiaires s'accumulent. La longueur ne crée donc pas automatiquement un comportement dangereux, mais elle augmente le nombre d'occasions de mélanger des contextes ou d'interpréter une autorisation de manière trop large.

Source : https://aivancity.ai/blog/

CRÉSUS

CRÉSUS # 2291 DU JEUDI 5 NOVEMBRE 2026

ÉTATS-UNIS

LA GUERRE CONTRE LES MÉDIAS, UNE ARME POLITIQUE

Aux États-Unis, la bataille politique ne se livre plus seulement dans les urnes. Elle se joue aussi contre ceux qui racontent l'actualité.

Par S. MÉHALLA

Depuis des décennies, la droite américaine conservatrice accuse les grands médias de manipuler l'information, de favoriser les progressistes et de mépriser l'Amérique traditionnelle. Mais derrière cette guerre contre la presse se cache une mécanique politique autrement plus redoutable. Transformer la défiance envers les journalistes en instrument de conquête du pouvoir.

C'est cette stratégie que décortique le chercheur américain A. J. Bauer dans son ouvrage Making the Liberal Media, How Conservatives in the US Built a Movement Against the Press, publié en 2026 par Columbia University Press.

Le livre a fait l'objet d'une conférence organisée hier à l'Institut de hautes études internationales et du développement de Genève.

La thèse de Bauer est dérangeante. La dénonciation des médias prétendument libéraux ne serait pas seulement la conséquence de leur orientation idéologique. Elle aurait été progressivement érigée en ciment identitaire du mouvement conservateur américain.

DISCRÉDITER LA PRESSE POUR CONQUÉRIR L'OPINION

Le mécanisme est redoutablement efficace. Il consiste à convaincre une partie de la population que les grands médias ne sont plus des observateurs de la vie politique, mais des adversaires engagés dans une bataille idéologique. Dès lors, toute information défavorable peut être rejetée comme une manipulation, toute enquête embarrassante dénoncée comme une attaque partisane.



La critique des médias devient ainsi une arme de mobilisation permanente. Elle soude les électeurs, nourrit leur sentiment d'exclusion et installe une méfiance durable envers les institutions chargées d'informer.

Cependant, une interrogation essentielle demeure. Les conservateurs ont-ils fabriqué artificiellement le procès des médias libéraux ou ont-ils exploité des dérives bien réelles du journalisme américain ?

Dénoncer l'instrumentalisation politique de la presse ne saurait conduire à absoudre celle-ci de ses propres responsabilités. Concentration des pouvoirs médiatiques, proximité avec les élites, sélection partisane des sujets et traitement inégal des sensibilités politiques constituent autant de questions légitimes.

C'est ici que le débat prend toute sa dimension. D'un côté, des forces politiques peuvent chercher à neutraliser les contre-pouvoirs en détruisant leur crédibilité. De l'autre, des médias peuvent compromettre leur indépendance lorsqu'ils confondent information et militantisme. Dans les deux cas, le grand perdant reste le citoyen, privé des instruments nécessaires pour distinguer les faits de la propagande. L'analyse de Bauer éclaire ainsi l'une des fractures majeures de l'Amérique contemporaine, où l'information est devenue un champ de bataille idéologique.

La leçon dépasse les frontières américaines. Une démocratie peut survivre à une presse critique. Elle résiste beaucoup moins facilement à une presse discréditée, instrumentalisée ou soumise. Lorsque les politiques prétendent détenir seuls la vérité et que les médias se comportent en procureurs, l'information cesse d'éclairer le citoyen. Elle devient une munition. Et la première victime de cette guerre n'est ni la droite ni la gauche. C'est la vérité.

S. M.

A. J. Bauer, un conservateur passé à gauche

Historien, journaliste et universitaire américain, A. J. Bauer enseigne au département de journalisme et de création médiatique de l'Université d'Alabama. Son parcours académique comprend une licence obtenue à l'Université du Texas à Austin en 2007, un master à New York University en 2011 et un doctorat en études américaines dans cette même université en 2017. Son itinéraire idéologique est particulièrement révélateur. Élevé dans une famille conservatrice, bercé par les émissions polémiques, Bauer admirait George H. W. Bush durant son enfance. Mais ses convictions ont progressivement basculé vers la gauche. Cette évolution éclaire son intérêt pour les mécanismes de mobilisation de la droite américaine, sans suffire à disqualifier ses recherches. Ancien contributeur du collectif Writers for the 99%, associé au mouvement Occupy Wall Street, il a également publié dans The Guardian, Politico et Columbia Journalism Review. Ses engagements et ses prises de position publiques témoignent d'une sensibilité progressiste, sans établir une quelconque affiliation partisane officielle. Son travail universitaire s'attache à comprendre comment les conservateurs ont fait de leur hostilité aux médias traditionnels un puissant facteur de cohésion politique. Une démarche qui appelle néanmoins une question. Peut-on analyser la fabrication d'un discours sur les médias libéraux sans examiner, avec la même rigueur, les véritables orientations idéologiques de ces médias ?

S. M.

MALGRÉ UNE COUVERTURE RÉSEAU DE 97%

Deux milliards de personnes restent hors ligne

La progression mondiale de l'usage d'Internet ne résorbe pas les inégalités.

Par Crésus

Selon l'Union internationale des télécommunications (UIT), 6,3 milliards de personnes — 76% de la population mondiale — utilisent Internet en 2026. Mais deux milliards restent hors ligne. Et vivre à portée d'un réseau ne signifie pas nécessairement pouvoir se connecter.

Le nombre d'internautes augmente : l'UIT l'estime à 6,3 milliards en 2026, contre 6,1 milliards en 2025, soit 76% de la population mondiale. Les estimations de l'an dernier ont été révisées : le chiffre initial de 6 milliards d'internautes est passé à 6,1 milliards, tandis que celui des personnes hors ligne est passé de 2,2 à 2,1 milliards, soit 26% de la population. Ces corrections rappellent que les chiffres sont des estimations susceptibles d'évoluer avec les données disponibles.

La fracture apparaît nettement selon le niveau de revenu : 93% des habitants des pays à revenu élevé utilisent Internet, contre 32% dans les pays à faible revenu. Elle persiste aussi entre les sexes : 79% des hommes sont connectés, contre 74% des femmes. Le rapport entre les taux d'utilisation des femmes et des hommes s'établit à 0,94. Les jeunes de 15 à 24 ans sont davantage connectés que le reste de la population : 86% utilisent Internet, contre 74% des autres groupes d'âge.

Le lieu de résidence compte également. À l'échelle mondiale, 82% des habitants des villes utilisent Internet, contre 63% des habitants des zones rurales. La possession d'un téléphone mobile ne garantit pas davantage l'accès au réseau : 84% des personnes âgées de 10 ans et plus possèdent un téléphone. Cette proportion dépasse 95% dans les pays à revenu élevé, mais tombe à 57% dans les pays à faible revenu.

L'UIT estime que 97% de la population mondiale vit à portée d'un réseau mobile 3G ou supérieur. Pourtant, la couverture 5G ne concerne que 59% de la population mondiale : elle atteint 86% dans les pays à revenu élevé, mais seulement 4% dans les pays à faible revenu. Les écarts se mesurent aussi dans l'usage : chaque abonnement mobile à haut débit consomme en moyenne 20 Go par mois dans les pays riches, contre 3,4 Go dans les pays pauvres, soit près de six fois moins. La couverture n'est donc pas la connexion. Le coût, la qualité du service et les compétences numériques déterminent aussi l'accès réel. Le prix médian d'un panier mobile de données représente 1,2% du revenu national brut par habitant dans le monde, et celui d'un panier fixe 2,3%. La cible d'abordabilité reconnue est de 2%. Pour la première fois, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement l'atteignent pour le mobile. Mais dans les pays les moins avancés, le panier mobile médian coûte encore 6,1% du revenu par habitant. À l'échelle mondiale, trois économies sur dix ne respectent la cible ni pour le fixe ni pour le mobile.

À l'heure où l'intelligence artificielle transforme l'éducation, le travail et les services, l'enjeu ne se limite donc pas à étendre les réseaux. Sans accès abordable, connexion de qualité et compétences numériques, les bénéfices de ces technologies risquent de rester concentrés entre les mains des populations déjà les mieux connectées. Les deux milliards de personnes hors ligne rappellent que l'expansion d'Internet ne suffit pas : encore faut-il pouvoir en faire usage.

Crésus

L'ANEP ORGANISE UNE VENTE-DÉDICACE DU LIVRE DE KAYLIA NEMOUR

Le parcours d'une championne

L'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité Anep organise, demain, une séance de vente-dédicace de l'ouvrage «L'Ombre de l'Or», consacré à la gymnaste algérienne Kaylia Nemour. Une conférence de presse autour de cette publication de la championne du monde, est également prévue à cette occasion, au Salon international du livre d'Alger (Sila). Le parcours exceptionnel de Kaylia Nemour sera à l'honneur au Salon international du livre d'Alger. L'Anep annonce, dans un communiqué, la sortie de l'ouvrage «L'Ombre de l'Or», de la championne olympique et mondiale, à travers une rencontre avec le public prévue demain, de 10h à 12h30, au pavillon Palestine, dans l'espace des stands de l'Anep. Cette rencontre sera marquée par une séance de vente-dédicace, suivie d'une conférence de presse consacrée à la publication. Le livre revient sur les principales étapes de la carrière de la gymnaste algérienne, depuis ses débuts dans le monde de la gymnastique jusqu'à son accession au sommet de la discipline. L'ouvrage retrace également les défis, les épreuves et les expériences qui ont jalonné son parcours sportif, jusqu'à sa consécration olympique et mondiale, mettant en lumière les étapes qui ont contribué à forger son succès. À travers cette initiative, l'Anep entend offrir aux lecteurs et aux admirateurs de la championne l'occasion de découvrir de plus près son itinéraire sportif, d'échanger avec elle et de repartir avec un exemplaire dédicacé. Des cadeaux spécialement destinés aux visiteurs sont également annoncés.